

# Le Folklore Brabançon

histoire et vie populaire

1983

220

# LE FOLKLORE BRABANÇON

*Histoire et vie populaire*

Septembre 1983 — N° 239.

**Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant.**

**Président :** Emile-Georges COURTOY, Député permanent.  
**Directeur :** Gilbert MENNE  
**Rédacteur :** Myriam LECHÉNE  
**Lay-out :** Marc SCHOUPPE

Prix au numéro: 70 F.  
Cotisation 1983 (4 numéros): 250 F.  
Siège: rue du Marché-aux-Herbes, 61, 1000 Bruxelles.  
Tél.: 02/513 07 50.

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 00. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. du Service de Recherches Historiques et Folkloriques: 000-0025594-83.  
Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute la correspondance doit être adressée au Directeur.

Il existe une édition néerlandaise du «Folklore Brabançon» qui paraît également tous les trois mois et qui contient des articles originaux. Mêmes conditions d'abonnement.

## Sommaire

L'Eglise Saint-Pierre à Uccle. Le monument et son mobilier, par Patrick AMEEUW . . . . .	p. 207
L'Estrille du Vieux Bruxelles et son environnement, par Marcel VANHAMME . . . . .	275
De-ci de-là... Jean de Nivelles . . . . .	311
Bibliographie . . . . .	314

Le numéro 237 de la revue «De Brabantse Folklore» contient les articles suivants:

Edgard Spaelantprijs 1982 . . . . .	p. 3
Brusselse faience door Luc VAN EECKHOUDT . . . . .	5
Waerlyk Iledeken van de parochiale kerk van Tremeloo, 1781 door Norman DE CAT . . . . .	11
De leefgemeenschap Diestbrug onder Erps-Kwerps door Henri VANNOPPEN . . . . .	21
Leestafelnieuwtjes door Hervé LA BARTHE: — Sint-Remigiusparochie: Haacht « 750 » . . . . .	93
— Kanaal Leuven-Mechelen in beeld . . . . .	95

# L'église Saint-Pierre à Uccle

## Le monument et son mobilier

par Patrick AMEEUW

L'église Saint-Pierre à Uccle a célébré l'année dernière le bicentenaire de sa consécration. Le 24 septembre 1782 en effet Monseigneur de Franckenberg, archevêque de Malines, ouvrait solennellement au culte le sanctuaire qui remplaçait depuis peu un ancien édifice roman.

Parmi les festivités commémorant cet anniversaire prit place une exposition relative à l'histoire de l'église et de sa paroisse. La manifestation, organisée par le cercle d'histoire d'Uccle et le cercle Pro Antiqua, voulut notamment mettre en avant le patrimoine que représentent le monument et son mobilier.

L'article présenté ici fait suite au travail qui a préparé l'exposition. Il traitera plus exclusivement de l'édifice actuel, en retraçant d'abord l'évolution du monument depuis sa construction, en décrivant ensuite les pièces les plus importantes du mobilier. A cet égard, il peut aussi être vu comme un complément aux études qu'Henri Crokaert a, dans un cadre plus large, consacrées à l'église Saint-Pierre, et particulièrement à celles qu'il a publiées dans cette revue (1).

## Le monument

La légende rapporte que la première église d'Uccle remontait à Charlemagne; cette tradition dont la trace n'apparaît pas avant le XIV<sup>e</sup> siècle doit cependant être traitée avec prudence.

Si la date exacte de fondation reste difficile à préciser, un acte ecclésiastique remontant à 1105 permet de penser qu'à l'époque au moins Uccle était doté d'un oratoire.

Celui-ci fit place, sans doute vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à une église de style roman qui nous est mieux connue grâce à quelques représentations, assez tardives il est vrai. C'était un édifice à trois nefs avec transept, caractéristique surtout par sa tour centrale. Le monument souffrit des guerres de religion et connut une reconstruction partielle, à la tour principalement, au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Au siècle suivant, son état fut à nouveau si délabré que la communauté uccloise réclama l'ouverture de travaux en vue de rendre le sanctuaire à nouveau propre au culte.

Crokaert a rapporté en détail les péripéties qui conduisirent d'abord à la restauration confiée en 1774 à l'architecte Laurent-Benoît Dewez, ensuite à la vive opposition que souleva auprès des Ucclois la conduite des travaux, enfin à l'abandon de ceux-ci joint à la décision d'ériger une nouvelle église.

Ces litiges en cascade, chaque fois portés devant le Souverain Conseil de Brabant, principale autorité judiciaire, devaient ainsi opposer l'architecte Dewez, la communauté d'Uccle et aussi l'abbesse de Forest, Marie-Joséphe de Bousles<sup>(2)</sup>. A celle-ci en effet incombait la charge de l'entretien de l'église d'Uccle dont la paroisse dépendait des religieuses de Forest depuis 1117<sup>(3)</sup>.

## Construction 1778-1782

Les travaux divergent sur la paternité de l'église actuelle; trois noms ont été tour à tour avancés: Laurent-Benoît Dewez, Claude Fisco et Jean-François Wincqz. Mais les documents remontant à la construction attestent que le troisième, Wincqz, est sans conteste l'auteur de l'ouvrage.

Le nom de Dewez a souvent été avancé, sans doute par confusion avec le rôle qu'il joua lors de la tentative de restauration de l'édifice roman<sup>(4)</sup>.

Les études de Crokaert ont éclairé les circonstances ayant précédé la construction et circonscrit l'intervention de Dewez à la restauration manquée. En même temps, l'auteur soutenait que Fisco, l'architecte de l'actuelle place des Martyrs, avait conçu le sanctuaire ucclois<sup>(5)</sup>. Depuis lors, cette attribution a été la plus communément admise<sup>(6)</sup>.

Wincqz de son côté avait déjà été mentionné comme architecte de l'église dans une étude sur Solgnies parue au siècle dernier mais, depuis, peu d'auteurs associèrent son nom à l'église Saint-Pierre<sup>(7)</sup>.

Le dossier provenant de l'abbaye de Forest et déposé aux Archives générales du Royaume contient les principales pièces utiles à la reconstruction des événements qui aboutirent à la construction<sup>(8)</sup>.

C'est le 29 avril 1776 que le Souverain Conseil de Brabant se rangea à l'avis des Ucclois favorables au remplacement du sanctuaire roman par une nouvelle église; la Cour demanda aussi aux représentants de la communauté uccloise de soumettre le projet d'un nouvel édifice, plus vaste que le précédent.

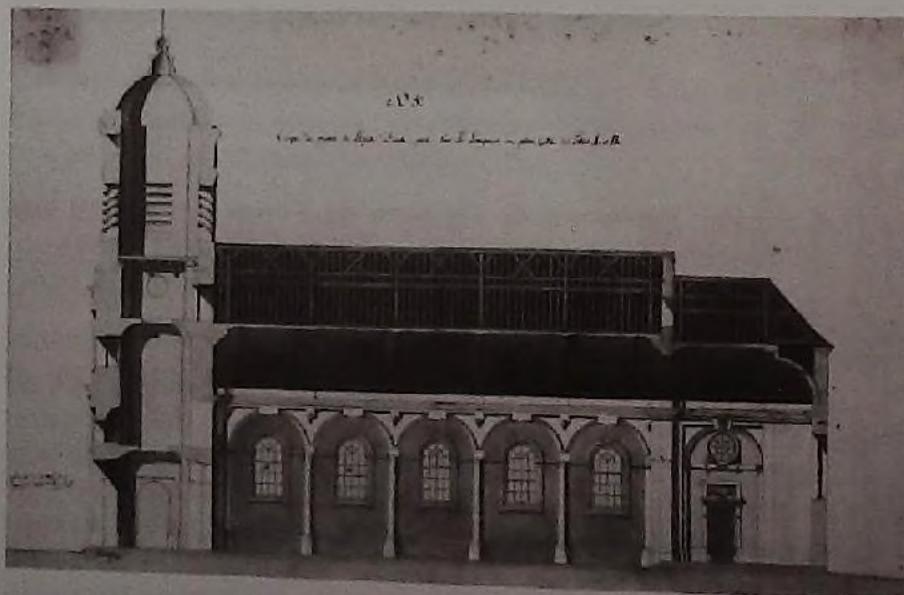
Moins de deux mois plus tard, le 13 juin, les délégués d'Uccle présentèrent des plans levés et dessinés par l'architecte Fisco.

Il fallut cependant attendre deux années avant qu'une sentence définitive ne fût prononcée sur la question <sup>(9)</sup>. Le 24 avril 1778, le Conseil de Brabant ordonna à l'abbesse de Forest de faire bâtir le sanctuaire; à cet effet il lui enjoignit de prendre en considération les plans de Fisco mais lui laissa la faculté d'adopter un autre projet. L'abbesse a préféré cette seconde solution, comme en témoignent les quatre plans signés par Wincqz conservés aux Archives générales du Royaume.

Datés du 18 avril 1778, ils furent adoptés le 24 août, soit quatre mois après la sentence du Conseil <sup>(10)</sup>.

L'examen de ces plans permet de reconnaître sans difficulté leur concordance avec le monument tel que nous pouvons l'observer aujourd'hui, du moins dans ses parties anciennes; les différences mineures que l'on décèle étant dues sans doute à des amendements décidés en cours de travaux <sup>(11)</sup>.

Les Archives contiennent également six plans dans lesquels on peut reconnaître le projet non réalisé de Claude Fisco. Aucun de ces plans ne porte date ou signature mais une note les accompagnant précise qu'ils ont été présentés au Conseil de Brabant le



Coupe longitudinale. Projet de J.F. Wincqz (1778). A.G.R. Cartes et plans manuscrits, 2940

13 juin 1776, date à laquelle d'après les comptes rendus évoqués plus haut les représentants d'Uccle avaient proposé le projet de Fisco. La première des planches porte d'ailleurs comme titre la mention « Plan de l'église projetée pour la Communauté d'Uccle » <sup>(12)</sup>.

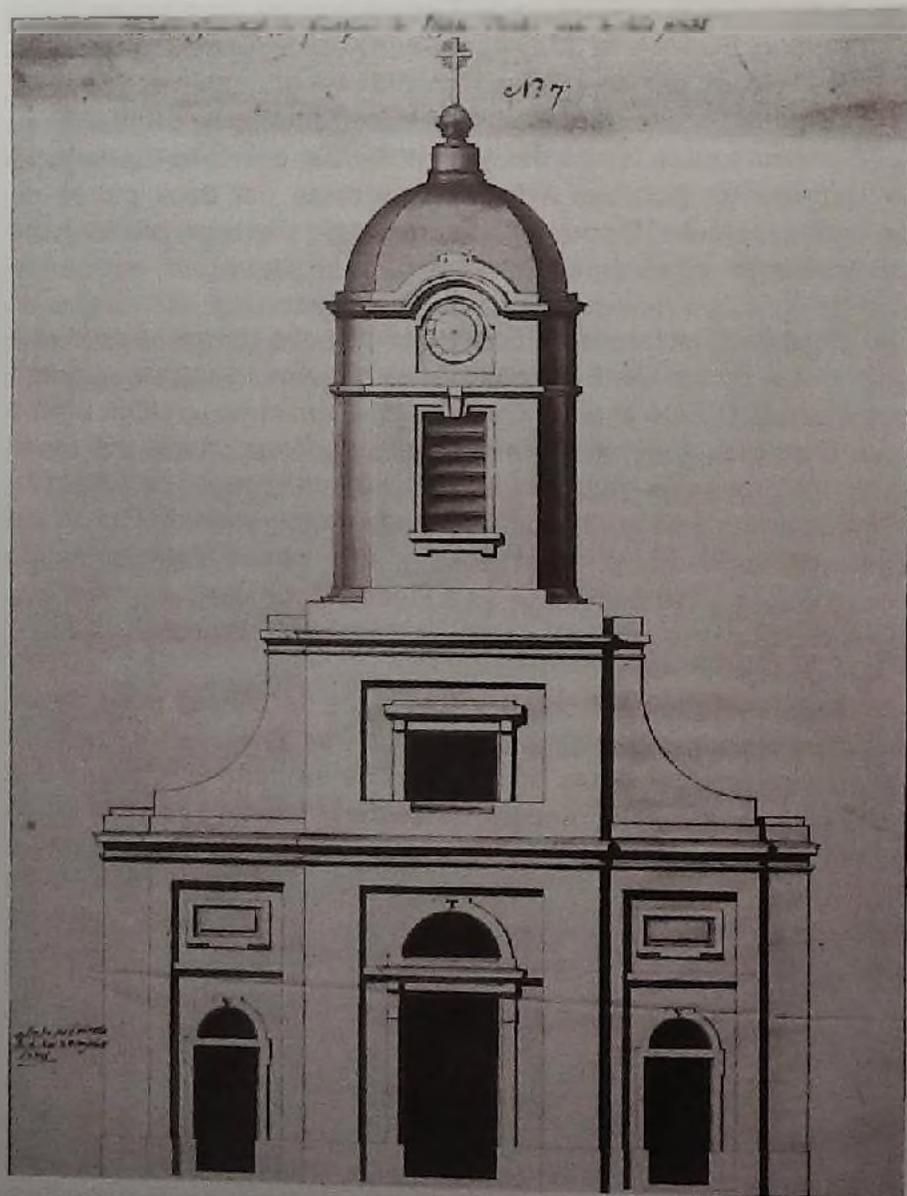
L'église telle que l'imagina Fisco contraste avec la simplicité du projet de Wincqz. Si elle exprime un même goût classique, elle frappe d'abord par sa conception plus ambitieuse; le souci de monumentalité que renforce une ornementation plus riche se reflète dans toutes les parties. A l'entrée, par exemple, l'architecte avait prévu un portique à fronton supporté par deux paires de colonnes ioniques. De même, à la croisée du transept, une coupole devait élargir considérablement l'espace intérieur.

Peut-être l'abbesse de Forest recula-t-elle devant le coût que de telles vues devaient entraîner. Mais d'autres raisons expliquent aussi la préférence accordée à Wincqz. Celui-ci apparaît en effet à plus d'un titre comme le continuateur de Dewez à qui l'abbesse avait déjà fait appel pour la reconstruction de l'abbaye de Forest en 1764 et, comme nous l'avons vu, pour la restauration de l'ancienne église d'Uccle; assez naturellement elle confia l'entreprise de construction à Wincqz plutôt qu'à Fisco qui, de plus, avait été proposé par la partie adverse devant le Conseil de Brabant.

En plus de la confrontation des plans de Wincqz et de Fisco, deux indications confirment si besoin en était l'attribution de l'église au premier. Elles proviennent de quittances relatives à la construction. Dans la première, datée du 14 janvier 1780, Johannes B. Wauwermans précise avoir travaillé sous les ordres de « Mijn Heer Wincq Ingenieur aen den thoren van Uccle ». La seconde se rapporte aux livraisons du maître-carrier Grégoire Wincqz; datée du 3 février 1781, elle porte la signature de l'architecte qui mentionne expressément « J.F. Wincqz pour mon père » <sup>(13)</sup>.

Les plans adoptés le 24 août 1778, le chantier s'ouvrit sans doute avant la fin de l'année. D'après les comptes des fournisseurs et artisans, les travaux paraissent s'être déroulés principalement

en 1779 et 1780. L'année suivante, le gros œuvre terminé, on procéda à la réinstallation du mobilier de l'église romane; on entama aussi l'exécution des nouveaux meubles. Parmi eux, le maître-autel achevé quelques jours à peine avant la consécration solennelle du sanctuaire que célébra le 24 septembre 1782 Monseigneur de Franckenberg, archevêque de Malines.



Façade principale. Projet de J. F. Wincqz (1778) A.G.R. Cartes et plans manuscrits, 2940.

Certains travaux d'importance restaient encore à faire comme la fermeture des voûtes effectuée seulement en 1793.

Le coût d'ensemble de l'entreprise n'est pas connu; tout au plus peut-on s'en faire une idée partielle à partir des quittances et factures conservées. Celles-ci additionnées s'élèvent à la somme de 20.000 florins.

Parmi ces comptes, deux au moins méritent une attention particulière car ils se rapportent à des maîtres-carriers dont les marques se reconnaissent encore à l'intérieur de l'église, plus précisément au socle des colonnes et des pilastres.

Le monogramme AED rappelle les fournitures d'Adrien Delferrier de Feluy tandis que la lettre W évoque Grégoire Wincqz de Soignies, père de l'architecte (14).

L'église conçue par Wincqz était parfaitement conforme aux canons classiques qui prévalaient à l'époque.

Le plan basilical, sans transept, s'inscrivait dans un vaste rectangle seulement débordé par l'abside du chevet. L'édifice se divisait en trois nefs et sept travées, les bas-côtés s'arrêtant à la sixième travée pour laisser place aux deux salles annexes, dont la sacristie, qui flanquaient le chœur. La tour placée à l'Ouest dominait la façade principale. Celle-ci était la seule à bénéficier d'un traitement monumental; son sobre décor, animé par l'alternance de briques et de pierres, était mis au service d'une composition équilibrée qui reflétait le plan du sanctuaire. Trois travées, soulignées par des encadrements de pierre, divisaient la partie inférieure.

A l'avant-corps central s'ouvrait une porte à linteau droit couronnée d'une fenêtre en demi-lune; de part et d'autre, les entrées latérales, identiques mais de proportions réduites, étaient surmontées d'un cartouche aveugle. L'étage supérieur se rattachait au rez-de-chaussée par des ailerons de forme concave; réduit à la travée centrale, il était percé d'une fenêtre rectangulaire protégée par un larmier au-dessus duquel s'encastrait un bas-relief représentant

les armoiries de Marie-Josèphe de Bousies, abbesse de Forest. Plus haut se dressait la tour caractéristique par ses angles coupés; des fenêtres munies d'abat-son s'ouvraient sur chacune de ses faces. Au sommet, une croix et un coq en fer forgé couronnaient le dôme recouvert d'ardoises.

L'intérieur du sanctuaire témoignait de la même observance aux normes d'un classicisme dépouillé. Les hautes fenêtres à plein cintre des bas-côtés et celles plus courtes du chœur en assuraient l'éclairage. Une double rangée de colonnes toscanes au socle massif supportait la nef latérale; à celles-ci répondaient, adossés aux murs des collatéraux, des pilastres au faible relief. Des arcades similaires à celles qui séparaient les nefs soulignaient les travées des bas-côtés. Les plafonds étaient constitués d'une succession de petites coupoles en briques recouvertes de stuc. Un décor très sobre tiré du répertoire Louis XVI animait la partie centrale: corniche portée par une frise de denticules le long de la grande nef et du chœur, rosaces aux clefs de voûte des arcades, rangs de piastres au-dessus des chapiteaux, motifs végétaux aux pendentifs des coupoles.

Avant d'accéder au chœur, une trappe donnait accès à un caveau aménagé sous le dallage; sans doute terminée en 1780, cette « crypte » était destinée à abriter des sépultures mais elle fut rapidement désaffectée suite à l'interdiction d'inhumer dans les églises (16).

Cette brève description se rapporte au sanctuaire tel qu'il se présentait après sa construction. Depuis, l'église a subi à deux reprises d'importantes transformations, mais aucune de celles-ci n'a compromis le caractère original du monument. Pour la plus grande part donc, les lignes qui précèdent conviennent encore aujourd'hui.

### *Projets d'agrandissement 1869-1876*

L'accroissement de la population uccloise au XIX<sup>e</sup> siècle rendit le sanctuaire classique trop étroit pour contenir les fidèles lors

des célébrations religieuses, surtout à la belle saison quand Uccle attirait de nombreux citadins venus de Bruxelles.

Dès le début des années 1860, la Fabrique de l'église Saint-Pierre évoqua l'éventualité d'agrandir l'édifice (17). Plus tard, elle confia le projet à Gustave Hansotte, architecte provincial du Brabant, qui à ce titre eut à plusieurs reprises déjà l'occasion de travailler pour l'église. L'architecte proposa en 1869 deux premiers projets estimés respectivement à 46.800 et 60.600 francs; mais ce n'est qu'en 1873 que la Fabrique approuva des plans moins coûteux qui prévoyaient l'adjonction de deux chapelles latérales. Le devis estimatif s'élevait à la somme de 36.565 francs dont la moitié environ devait être apportée par la Fabrique elle-même (17).

Si la commune réagit favorablement, le projet rencontra par contre des réticences auprès des autorités supérieures; le commissaire d'arrondissement par exemple jugeait préférable de créer une nouvelle paroisse à hauteur du quartier du Chat plutôt que d'agrandir l'église Saint-Pierre (18). De son côté, la Commission royale des monuments estimait que les dispositions prévues nuiraient à l'éclairage, celui-ci provenant surtout des fenêtres latérales (19).

Ces observations, et d'autres moins importantes, ne remirent pas le projet en cause; elles ne firent que le retarder, et en 1875 un accord se fit sur un nouvel aménagement: l'église serait agrandie à l'Est par la prolongation du chœur et l'adjonction d'un transept (20). Deux dessins anonymes, sans doute de la main d'Hansotte, paraissent s'appliquer à ce nouvel état du projet. L'un représente la situation de l'église dans le centre d'Uccle, l'autre le détail du chœur et du transept. Les transformations prévues ne manquaient pas d'ampleur; l'église dont la surface augmenterait de moitié environ serait allongée de 18 mètres vers l'Est, ce qui entraînerait le détournement du tracé de l'actuelle rue du Doyenné (21).

Ces propositions, réduites toutefois à des proportions plus modestes, semblaient pouvoir connaître une réalisation prochaine lorsque des considérations étrangères à l'entreprise compromirent définitivement le projet. En septembre 1876 en effet, la Fabrique elle-même y renonça en raison d'un grave différend qui l'opposait à la commune d'Uccle à propos de la propriété du cimetière entourant l'église (22). Celui-ci, désaffecté depuis 1868 (23), faisait l'objet



Façade principale. Projet non réalisé de Cl. Fisco (1776). A.G.R. Cartes et plans manuscrits, 2939

d'une emprise pour l'aménagement des voies publiques du centre d'Uccle. La Fabrique ne refusait pas ces travaux mais contestait que le terrain fût considéré comme propriété publique. La décision qu'elle prit de suspendre le projet consacra en réalité l'abandon définitif des plans de Gustave Hansotte.

## Embellissement 1884

Moins de dix années après avoir renoncé à l'agrandissement, la Fabrique s'engagea dans une nouvelle entreprise, très différente de la précédente. Le nom qu'on lui donna en reflète d'ailleurs bien le caractère et les limites : « Embellissement des façades et projet de clôture » (24).

L'initiative répondait certainement au souci de rendre le centre d'Uccle plus conforme à la destination irrévocablement urbaine de la commune. Dans ce cadre, il convenait de donner au sanctuaire une apparence plus riche que celle qu'il présentait jusque là. Il est par contre plus malaisé de préciser les raisons qui ont dissuadé la Fabrique de reprendre le projet d'agrandissement. Peut-être à cause des travaux menés entretemps par la commune autour de l'église et qui rendaient difficile toute extension importante du monument. Peut-être aussi des considérations financières ont-elles joué; les travaux d'embellissement s'avéraient en effet moins coûteux et la Fabrique seule en supporta la charge, ce qui ne manqua pas d'alléger la procédure administrative.

La Fabrique confia ce nouveau projet à Jean Baes qui à la même époque entreprenait la réalisation du Théâtre Flamand, rue de Laeken, considéré comme son œuvre maîtresse.

En 1883, l'architecte présenta une première série de plans qui rencontrèrent l'avis défavorable de la Commission royale des monuments. Celle-ci leur reprochait notamment de ne pas s'accorder au style Louis XVI de l'édifice; elle émit également quelques réserves sur la clôture qui n'était pas à l'échelle du monument. Baes tint compte, au moins partiellement, des observations de la Commission et soumit en janvier 1884 un second projet, complété en avril.

Ces plans reçurent les approbations des autorités compétentes et le 15 avril l'on procéda à l'adjudication des travaux <sup>(25)</sup>.

Michel Hanquiniaux, entrepreneur à Ixelles, se vit confier l'exécution de l'entreprise qu'il s'était engagé à réaliser pour la somme de 22.995 francs, soit 7.000 de moins que le devis estimatif. Le chantier s'ouvrit à la fin du mois de mai. Des modifications au cahier des charges entraînèrent un coût supplémentaire de 3.969 francs, accepté sans difficulté, la Fabrique ayant libéré une somme de 30.000 francs en vue des travaux. Ceux-ci se déroulèrent sans encombre de sorte que l'on put procéder à leur réception définitive le 19 décembre de la même année.

Les plans conservés permettent d'avoir une idée exacte de l'entreprise d'embellissement <sup>(26)</sup>. Les transformations portèrent sur les façades latérales et le chevet; des parties de l'édifice qui n'avaient fait l'objet d'aucune ornementation particulière se réduisaient à une enveloppe de briques percée par les fenêtres du chœur et des bas-côtés. Baes logea chacune des fenêtres latérales dans de vastes encadrements, reprenant le thème de la façade principale. Il renforça aussi le rythme donné en flanquant les travées extrêmes de pilastres surmontés d'un vase à flammes. Cette dernière disposition mettait particulièrement en évidence la structure intérieure de l'église, car les deux travées, plus larges que les autres, correspondaient à des espaces particuliers du sanctuaire: le narthex et le chœur.

L'architecte reprit le même décor au chevet, sauf à la partie centrale, c'est-à-dire l'abside du chœur, qu'il divisa en deux étages et orna au niveau supérieur de trois panneaux représentant respectivement une croix rayonnante (à la place du calice prévu dans les plans), une ancre et un cœur enflammé. Les trois symboles étaient réalisés en sgraffite, technique que l'artiste utilisa également à la façade principale lorsqu'il plaça dans les cartouches surmontant les entrées latérales deux panneaux, aujourd'hui disparus, représentant l'un le monogramme du Christ, l'autre les armoiries de saint Pierre <sup>(27)</sup>. C'est à l'occasion de ces travaux que, d'après son fils, Jean Baes introduisit en Belgique ce procédé d'origine italienne <sup>(28)</sup>. En achèvement de son entreprise, l'architecte dressa une clôture autour du sanctuaire.

En somme, Baes étendit à toutes les parties de l'édifice la monumentalité jusque là réservée à la seule façade principale. Il le fit en rythmant les façades secondaires par un jeu de lignes verticales et en les pourvoyant d'une ornementation qui projetait plus exactement le plan du sanctuaire. L'ouvrage paraît avoir ainsi répondu aux vœux de ceux qui souhaitaient une église plus conforme au théâtre de la vie urbaine. On peut toutefois regretter que l'architecte ait utilisé un enduit de ciment pour ses encadrements et pilastres. Des travaux ultérieurs ont heureusement remédié à cela en remplaçant ce revêtement par un parement de pierres blanches <sup>(29)</sup>. Ces travaux, destinés à agrandir l'église, ont sensiblement remanié la réalisation de Jean Baes, en supprimant la clôture par exemple, mais ils ont maintenu l'allure générale donnée par l'entreprise de 1884, et ce même dans les parties nouvelles.

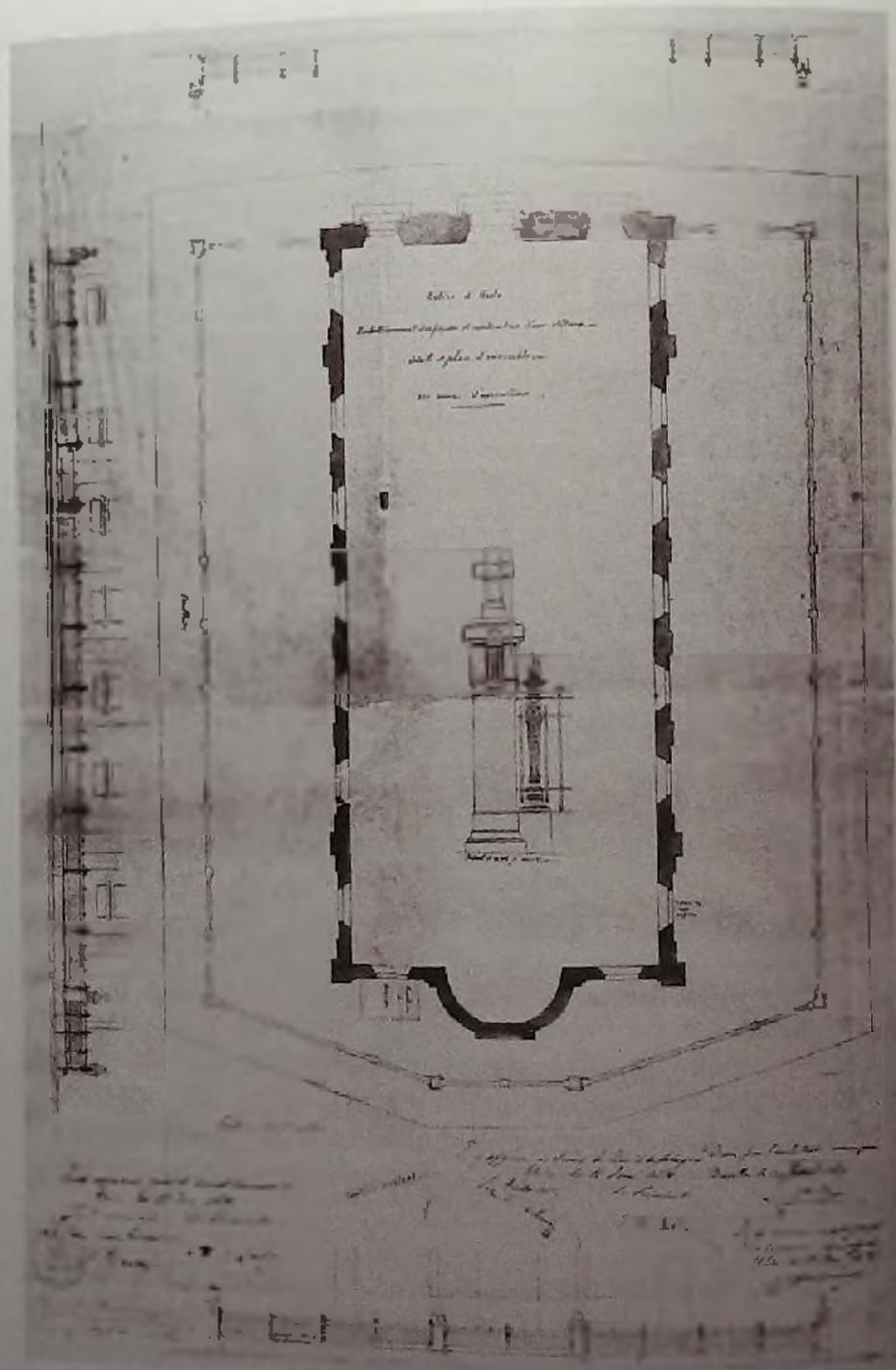
### *Agrandissement et restauration 1938-1952*

Un demi-siècle après les travaux de Jean Baes, le problème de l'inadaptation du sanctuaire aux besoins du culte se posa à nouveau de façon cruciale. Il fut un moment donné question de démolir l'édifice et de le remplacer par une construction nouvelle. Fort heureusement, cette solution fut abandonnée et le choix se porta sur l'agrandissement du monument existant.

Le 25 avril 1938, la Fabrique d'église adopta les plans de Chrétien-Guillaume Veraart et de son neveu Léon Veraart <sup>(30)</sup>. Le 14 novembre, un arrêté royal confirma la décision approuvée entre-temps par les autorités de tutelle. Le chantier s'ouvrit le 7 novembre sous la direction de Florimond Bruxelman, entrepreneur à Gand, dont la soumission portait sur un montant légèrement inférieur à 1.400.000 francs <sup>(31)</sup>.

Parmi les subsides accordés, une somme équivalant au dixième du montant de la soumission provenait du service de résorption du chômage.

Les travaux devaient à l'origine s'étendre sur une année, mais suite notamment à des ouvrages supplémentaires ils ne s'achevèrent pas avant le mois de mars 1940 <sup>(32)</sup>.



Plan des façades et clôture. Projet d'embellissement de J. Baes (avril 1884) A.G.R. AE 31 556.

Le projet des architectes consista à doter l'église d'une nef supplémentaire au Nord et de bâtiments annexes à l'Est; ces derniers, comprenant la sacristie et les salles de catéchisme, furent aménagés autour du chevet. Leur disposition contribua également à l'extension de l'espace réservé au culte car elle autorisait la suppression des salles qui enserraient le chœur et, par là, l'allongement des nefs latérales. A la façade Sud enfin les architectes prévoyèrent une entrée secondaire afin de faciliter l'accès au sanctuaire.

L'agrandissement ne pouvait se réaliser que sur l'étroit terrain qui entourait l'église; d'autre part le projet devait se conformer exactement au style classique du monument qui avait fait entre-temps l'objet d'une procédure de classement, sanctionnée par l'arrêté royal du 25 octobre 1938. Ces nécessités entraînèrent des exigences parfois contradictoires que les architectes parvinrent à concilier. Ainsi la nouvelle nef qui rompait inévitablement la symétrie du bâtiment a été raccourcie d'une travée tant à l'Ouest qu'à l'Est afin de laisser à la façade principale et au chevet leur aspect primitif. On peut aussi remarquer que l'abside de la nef supplémentaire se présente comme une reproduction à plus petite échelle de l'enveloppe du chœur tandis que la nouvelle façade reste fidèle au décor imaginé par Jean Baes. De même, les bâtiments annexes limités à un niveau n'affectent pas la vue d'ensemble sur cette partie du monument. A l'intérieur enfin, les parties nouvelles furent réalisées dans le respect du décor classique conçu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les travaux donnèrent aussi prétexte à un important renouvellement du mobilier. Le maître-autel, le nouveau banc de communion (aujourd'hui retiré) et la plus grande partie des vitraux furent décidés sinon exécutés durant la période du chantier.

L'agrandissement ne suffisait cependant pas à la remise en état du sanctuaire; une restauration des parties anciennes s'avéra tout aussi indispensable. Les architectes entamèrent déjà celle-ci au cours de l'entreprise d'agrandissement, occasionnant même des travaux non prévus au cahier des charges. Toutefois il fallut attendre plus de dix ans avant d'assister à la réalisation du gros de l'ouvrage qui portait sur la façade principale et la tour. Faute de ressources suffisantes, la Fabrique avait en effet dû reporter cette partie, la plus coûteuse, de la restauration. Elle ne s'y engagea qu'en

1949 lorsqu'elle approuva les plans des architectes Chrétien-Guillaume Veraart et Georges Van Uytvanck (33). Les travaux eux-mêmes ne se réalisèrent qu'en 1952. Plus limités ils ne causèrent pas d'importantes modifications, sauf au sommet de la tour désormais recouverte d'un dôme en cuivre. L'ancienne croix en fer forge qui couronnait l'édifice fut également remplacée; elle se dresse aujourd'hui dans le jardinet longeant la nouvelle nef.

La tour restaurée put alors recevoir les deux grandes cloches, solennellement inaugurées le 21 septembre 1952 (34), succédant à celles que les Allemands avaient enlevées pendant la seconde guerre mondiale.

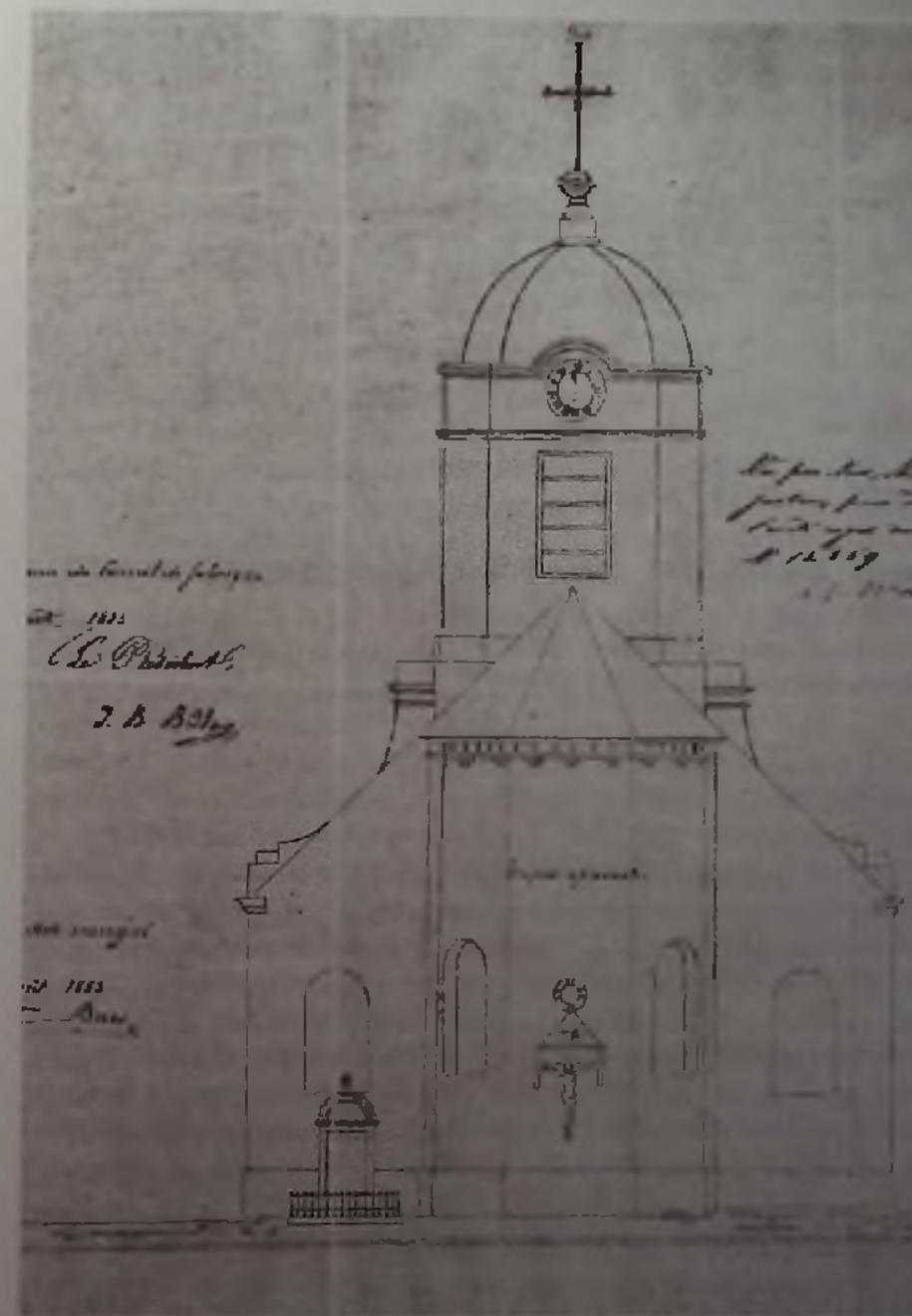
## DEUXIÈME PARTIE

### Le mobilier

Le mobilier reflète sans doute mieux que le monument lui-même l'évolution de l'église Saint-Pierre. Il résulte d'acquisitions qui se sont faites inégalement dans le temps. A ce point de vue trois périodes apparaissent comme privilégiées : la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle correspondant à la construction du sanctuaire, l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout l'époque du doyen Vander Biest (1840-1857), et enfin les années 1938 à 1952 contemporaines des travaux d'agrandissement et de restauration.

Les fêtes du bicentenaire ont fourni l'occasion d'établir un nouvel inventaire de ce mobilier souvent peu ou mal connu (35). Le relevé qui a été présenté dans le catalogue de l'exposition s'est voulu le plus complet possible sans être absolument exhaustif (36).

Les archives de la Fabrique de l'église Saint-Pierre dont les plus anciennes sont déposées aux Archives générales du Royaume et les comptes de l'église sous l'Ancien Régime conservés aux Archives de la ville de Bruxelles ont fourni les sources principales de ce travail. Celui-ci porta d'abord sur la datation et l'attribution de chaque pièce. Il devrait être complété par des études plus détaillées qui s'avèrent particulièrement nécessaires pour les tableaux anciens, les statues et les ornements liturgiques. Sont reprises ici, parfois corrigées ou développées, les principales notices du cata-



Chevet avant les travaux d'embellissement de 1884. Jean Baes (1883). A.G.R. AE 31.558.

logue de 1982. Leur présentation diffère toutefois; les notices suivent dans cet article le plan de classement proposé par l'Institut royal du patrimoine artistique.

#### *Abréviations utilisées*

A.F. : Archives de la Fabrique de l'église Saint-Pierre  
A.G.R., A.E. : Archives générales du Royaume (Bruxelles), Archives ecclésiastiques du Brabant.  
A.V.B., A.A. : Archives de la ville de Bruxelles, Archives anciennes  
VANWITTENBERGH, Vanwittenbergh Jacques, Catalogue de l'exposition «Orfèvrerie au poinçon de Bruxelles», Bruxelles, Société générale de banque, 1979  
Pour les autres abréviations, voir la note (22)

## Autels

AUTEL MAJEUR (ancien)

**Vander Meulen. 1782. Bols peint et doré. Grenier de la sacristie.**

L'ancien maître-autel remplacé depuis une quarantaine d'années a heureusement été conservé jusqu'à aujourd'hui.

Il est caractéristique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par son architecture réduite à l'essentiel : une table rectangulaire surmontée d'un haut tabernacle. Une croix pattée à rayons est représentée au milieu de l'antependium dont l'ornementation se limite à des encadrements soulignés par des motifs classiques : frise de perles, tores de feuillages, etc. Un décor plus abondant rehausse le tabernacle cylindrique couronné d'un dôme aujourd'hui disparu. Pilastres et chutes de touffes de laurier mettent en valeur la porte centrale sur laquelle figurent le calice et l'hostie entourés d'un champ de nuages et de rayons; grappes de raisins et épis de blé complètent le motif ainsi qu'un chérubin sculpté au-dessous du calice.

Le volume intérieur du tabernacle se divise en trois éléments concaves tournant sur un pivot central. Le fond de chacun d'eux, en tissus précieux, est décoré d'un symbole religieux, respectivement le calice, l'Agneau mystique et le Pélican.

J.F. Vander Meulen sculpta le meuble exécuté par l'ébéniste Christoffel Vander Schrick. Les comptes principaux, comprenant aussi le banc de communion, portent sur les sommes de 900 florins

pour le sculpteur (quittances du 9 février 1783) et de 616 florins 4 sols pour l'ébéniste (quittances d'avril et d'août 1782). A.G. Crapé acheva l'ouvrage en marbrant et dorant l'autel; sa quittance de 243 florins 3 sols date du 11 septembre 1782, soit moins de deux semaines avant la consécration du sanctuaire,

A.V.B., A.A., 551. Comptes de 1781-1783.

AUTEL MAJEUR (actuel)

**Veraart. 1942-1943. Marbre noir et blanc.**

L'antependium assez caractéristique du style «néo» des années 1930 est mis en relief par l'opposition entre marbres noir et blanc. Dans le médaillon central figure la représentation du Pélican nourrissant ses petits. Aux extrémités, deux paires de colonnes trapues assurent à la table une impression de solidité qui contraste avec l'élanement du trône d'exposition. Celui-ci, d'inspiration baroque, épouse la forme d'une niche et abrite la croix d'autel reposant sur le tabernacle proprement dit.

L'ensemble réalisé en 1942-1943 remplace l'ancien autel du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il a été exécuté par la firme Mosbeux-Deblon d'après les dessins des architectes Veraart, la partie sculptée de la table ayant été confiée à Van Goole. Le coût total s'éleva à près de 100.000 francs, supporté intégralement par des dons privés, et particulièrement ceux de l'abbé Sanders.

Datant de 1944, la porte du tabernacle qui représente le Christ enseignant est un travail d'orfèvrerie de Colruyt.

A.F. Dossier de l'agrandissement et de la restauration. Documents divers dont état d'honoraires des architectes Veraart du 22 avril 1943.

A.F. Notes sur l'église « Que penser d'un trésor d'Uccle ».

AUTELS LATÉRAUX

**Hansotte. 1868. Marbre blanc. Chapelles du Saint-Sacrement et de Saint-Pierre.**

Les deux autels symétriques ont été conçus dans le style Louis XVI en conformité avec la décoration intérieure de l'église. L'ornementation sobre n'est guère affectée ici par la plus grande lourdeur qui caractérise le mobilier du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'entrepreneur F. Tainsy réalisa les autels en 1868 d'après les plans de Gustave Hansotte, architecte de la province du Brabant. L'autel de gauche, dit du Saint-Sacrement (anciennement de la Vierge), a été acheté par la Fabrique, celui de droite, dit de Saint-Pierre (anciennement de Saint-Joseph) offert par le doyen Pierre-Joseph Renders dont une inscription placée à la paroi latérale rappelle le geste. Le prix des deux meubles s'éleva à environ 3.300 francs.

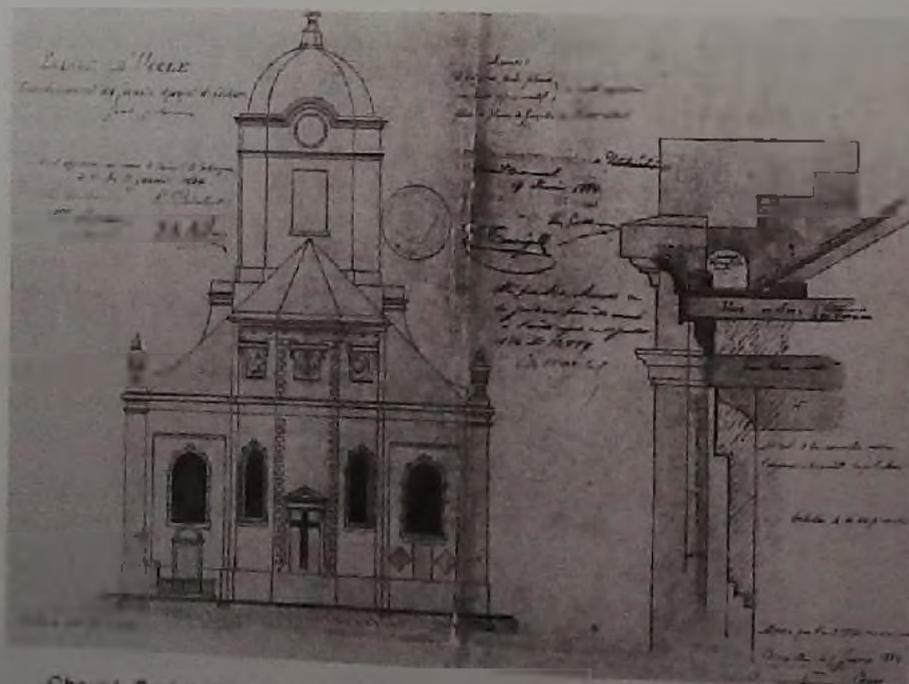
A.G.R., A.E., 31.484. Séances du Conseil de Fabrique des 6 octobre 1867 et 5 juillet 1868.

A.G.R., A.E., 31.488. Correspondance 1860—1893.

A.G.R., A.E., 31.510. Copies des lettres expédiées par le Conseil de Fabrique 1865-1896.

A.G.R., A.E., 31.552. Installation d'un autel... dédié à saint Joseph.

A.G.R., A.E., 31.603 et 31.604. Pièces justificatives. Comptes de 1868 et 1869.



Chevet. Projet d'ameublement de Jean Baes (janvier 1884). A.G.R. 31.556

## Banc de communion (ancien)

Vander Meulen. 1782. Chêne. Fond de la nouvelle nef.

Le meuble est divisé en panneaux sur lesquels figurent des scènes reprises à l'Ancien et au Nouveau Testament: le repas d'Emmaüs, la pluie de manne, les pains de proposition et la dernière Cène. Chacun des tableaux est entouré d'un décor de pampres et d'épis de blé entrelacés. L'encadrement des panneaux est fait de motifs tirés du répertoire classique: frises de perles, rosaces, etc.

D'après une quittance du 9 février 1783, le maître J.F. Vander Meulen sculpta le banc pour 900 florins, somme qui comprend aussi la sculpture de l'autel majeur. Les comptes de l'ébéniste Christoffel Vander Schrick d'avril et d'août 1782 qui associent également les deux meubles s'élèvent à 616 florins 4 sols.

A.V.B., A.A., 551. Comptes de 1781-1783.

## Bancs des marguilliers

Vander Schrick ? 1782 ? Chêne. Chapelles du Saint-Sacrement et de Saint-Pierre.

Les deux bancs dont l'ornementation se réduit à quelque moulures remontent sans doute à la construction de l'église. Les comptes de l'époque n'évoquent expressément que des travaux annexes relatifs à leur installation. Peut-être, les bancs sont-ils l'œuvre exclusive d'un ébéniste et, dans ce cas, pourraient avoir comme auteur Christoffel Vander Schrick dont un compte non détaillé du 15 novembre 1782 s'élève à 365 florins 1 sol. Il convient cependant de préciser que, d'après les comptes du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ancienne église romane contenait déjà des bancs de marguilliers.

A.V.B., A.A., 551. Comptes de 1781-1783.

## Chaire de vérité

Dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. Chêne. Nef latérale droite.

Elle appartient à un type de chaires de vérité qui s'est fixé dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le décor, plus ample qu'à la Renaissance, y reste soumis à la structure du meuble dont les com-



Vue de l'église après 1884 Coll. E. Wouters

posantes sont nettement distinctes, alors qu'au siècle suivant celles-ci disparaîtront sous le débordement des sculptures.

La chaire de l'église Saint-Pierre illustre bien la tendance qui prédomina au dernier tiers du siècle. Quatre anges ailés, figurés à mi-corps et inscrits dans d'impressionnantes volutes, supportent une cuve octogonale où alternent grands et petits côtés. Un escalier droit mène à la tribune abritée sous un abat-voix légèrement plus développé; celui-ci est aujourd'hui retiré, de même que la paire d'anges qui le reliait à la cuve.

Un abondant décor, tiré du répertoire baroque, rehausse les différentes parties de la chaire: rinceaux de feuillages à l'escalier, chérubins à la cuve, fruits et fleurs à la cuve et au support. Deux des grands pans de la cuve sont ornés d'un médaillon. Le premier contient la figure de sainte Brigitte de Suède, reconnaissable à la « couronne » qu'elle porte au-dessus de son voile; cette collerette faite de cinq flammes d'étoffe rouge, en souvenir des cinq plaies du Christ, était portée par les religieuses de l'Ordre que la sainte fonda en 1346. Dans le second médaillon, apparaît un abbé mitré avec sa crosse tournée vers l'intérieur; bien qu'elle ne porte pas le cœur enflammé, la figure représente vraisemblablement saint Augustin dont la règle servit de modèle à celle qu'édicta sainte Brigitte.

La chaire de vérité provient d'un des nombreux établissements fondés sur cette règle, le couvent des Brigittines installé à Bruxelles au XVII<sup>e</sup> siècle. Un inventaire du mobilier dressé dans les années 1782-1784 mentionne la présence d'une petite chaire de vérité dans le réfectoire.

C'est le curé d'Uccle qui acheta le meuble lors de la vente des biens du couvent supprimé par Joseph II. Acquis le 10 octobre 1784 au prix de 240 florins, la chaire fut placée dans l'église Saint-Pierre l'année suivante. Le sculpteur Charles-Gérard Vander Haegen y travailla, notamment à la rampe d'escalier dont il exécuta les panneaux classiques qui enferment les frises de rinceaux.

A.G.R., A.E., 12.505. Couvent des Brigittines, mobilier et ornements d'église.

A.G.R., Caisse de religion, 52.

A.V.B., A.A., 551. Comptes de 1784-1786.

## Chemin de croix

Stallaert. 1853-1855. Toile 124 x 97 cm. Nefs latérales et entrée.

Les quatorze stations ont été exécutées par le peintre Joseph Stallaert, programme qui convenait bien à cet artiste spécialisé en compositions historiques et connu pour avoir été un défenseur opiniâtre de l'académisme.

L'église possédait déjà un Chemin de croix depuis 1844, mais le jugeant de médiocre qualité le doyen Vander Biest lança une souscription pour un nouvel ensemble. De nombreux notables d'Uccle et d'ailleurs répondirent à son initiative, tels le comte Coghen, le baron de Broich de Broich, le bourgmestre Egide Van Ophem, madame Piéret née Gaucheret, etc. Chaque tableau contient dans un cartouche le nom de son (ou ses) donateur(s). Trois des peintures portent également une date: 1853 pour la première station, 1854 pour la cinquième et 1855 pour la dernière. Le coût de l'ensemble s'éleva à 4.090 francs, dont 910 francs pour les vastes encadrements en stuc de Mostinckx. Cadres et toiles furent restaurés lors des travaux de 1938-1940.



Uccle

Vue Générale

Vue du centre d'Uccle après 1864. Coll. E. Wouters.

A.G.R., A.E., 31.394. Registre à l'usage des curés d'Uccle, composé par le curé-doyen François Vander Biest... De ecclesiae supellectili.

A.G.R., A.E., 31.546. Liste de souscription...

A.F. Dossier de l'agrandissement et de la restauration. Chemise n° 82: nomenclature des travaux... Partie B.

## Confessionnaux

XVIII-XIX<sup>e</sup> siècles. Chêne. Nouvelle nef.

Les quatre confessionnaux anciens aménagés le long de la nouvelle nef présentent tous la même disposition: deux statues gainées entourent la niche du confesseur surmontée d'un fronton courbe interrompu par un médaillon; aux extrémités, des cloisons décorées isolent le pénitent. Seule est couverte la place du prêtre, ce qui rattache les confessionnaux d'Uccle à un type intermédiaire entre les deux groupes qui se sont formés à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle: le type « à niches » (avec toit) et le type « à cloisons » (sans toit). Les confessionnaux de l'église se partagent en deux paires; chacune d'elle étant constituée de meubles à décoration identique.

Les archives consultées, principalement des comptes d'église, ne donnent au mieux qu'une description générale de chaque confessionnal, ce qui rend l'identification souvent malaisée. Néanmoins, par recoupements, il est possible de tirer les conclusions qui suivent. Chaque confessionnal est désigné par la figure qui orne le médaillon supérieur.

- A. Confessionnal de Saint-Pierre, dit du doyen.  
Bustes de saint Pierre et de sainte Marie-Madeleine.  
Dans le médaillon: saint Pierre.

La sculpture du meuble reflète l'influence du style Louis XIV, sensible dans nos régions à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle; en témoignent particulièrement les statues gainées dont l'art français de l'époque répandit l'usage. Le confessionnal de Saint-Pierre aurait été soit livré par Dedoncker au prix de 460 florins (avec un pupitre) d'après une quittance de 1714, soit exécuté en 1760 pour la somme de 530 florins 15 sols, dont 59 florins 5 sols pour le sculpteur Simon De Ginné et 471 florins 10 sols pour l'ébéniste

Johannes Van Gelder. Il n'est pas possible de déterminer avec certitude lesquels des comptes sont relatifs à ce confessionnal-ci ou à son pendant, celui du Bon Pasteur; l'étude du décor ne peut venir en aide ici car le plus récent a été exécuté à l'imitation du plus ancien.

#### B. Confessionnal du Bon Pasteur.

Bustes de pénitents.

Dans le médaillon: le Bon Pasteur.

Voir confessionnal de Saint-Pierre.

#### C. Confessionnal de Sainte-Marie-Madeleine.

Bustes du Roi David et de sainte Marie l'Egyptienne (reconnaissable aux trois pains qu'elle tient dans les mains).

Dans le médaillon: sainte Marie-Madeleine.

Le meuble présente la même architecture que les deux confessionnaux précédents, mais s'en distingue par sa décoration faite de motifs tirés du répertoire Louis XVI (consoles à triglyphes, guirlandes et chutes de touffes de laurier).

Le confessionnal a été sculpté par le maître C.G. Vander Haegen, vraisemblablement Charles-Gérard fils de Jean-Baptiste. Le compte principal du sculpteur, non daté, s'élève à 137 florins 10 sols et mentionne les figures de David et de Marie l'Egyptienne. Celui de l'ébéniste, payé à Paulus Van Der Schrick (peut-être le fils de Christoffel qui serait décédé à l'époque), s'élève à 192 florins 1 sol 1 quart; il est daté de 1787.

#### D. Confessionnal de Saint-Paul.

Bustes représentant les symboles de la Foi (calice) et de l'Espérance (ancre).

Dans le médaillon: saint Paul.

Par sa décoration, le confessionnal apparaît comme une imitation souvent maladroite de celui de Sainte-Marie-Madeleine; les statues également sont l'œuvre d'une main moins habile. Le meuble a sans doute été exécuté vers 1830, d'après une note du curé

Philippe Corten faisant mention d'un nouveau confessionnal, par opposition aux trois anciens. Ce que semblent confirmer les rares notations sur le mobilier de l'époque: d'une part un inventaire de 1798 qui cite trois confessionnaux, d'autre part une liste de l'abbé Vander Blest, doyen à partir de 1840, qui place les quatre confessionnaux dans le mobilier ancien.

A.V.B., A.A., 550. Comptes 1711-1713 et 1755-1761 (pièces à l'appui).

A.V.B., A.A., 551. Comptes 1787-1789.

A.G.R., A.E., 31.513. Recueil de documents réunis par le curé-doyen François Vander Blest... Comptes du curé Philippe Corten (27 octobre 1832).

A.G.R., A.E., 31.394. Registre à l'usage des curés d'Uccle composé par le curé-doyen Vander Blest... De ecclesiae supellectili.

VANDERLINDEN, pp. 229-232 (inventaire de 1798). Voir note (25).

## Culte (objets de)

### BURETTES

*Vander Donck. 1768. Argent. 17 cm.*

Deux burettes à décor rocailles. Le couvercle de la burette à eau, marqué d'un A (pour Aqua), est décoré d'une coquille végétale; celui de la burette à vin, marqué d'un V (pour Vinum), est orné de grappes de raisins.

Poinçons de la burette à eau (en dessous du pied): poinçon d'orfèvre «papaver» (J.F. Vander Donck); poinçon pour l'année (17)68; poinçon effacé.

Poinçon de la burette à vin (en dessous du pied): poinçon d'orfèvre «papaver» (J.F. Vander Donck); poinçons effacés.

Les deux pièces font partie d'un ensemble exécuté et livré par l'orfèvre J.F. Vander Donck, d'après un compte daté du 16 juillet 1771. L'église acquit pour 837 florins 4 sols et 2 quarts le lot qui comprenait aussi la navette, l'encensoir et la couverture du missel Plantin, ainsi qu'un plateau en argent non conservé et des fournitures annexes. La comparaison des poinçons, des inscriptions gra-

vées sur certaines pièces et des renseignements donnés par le compte ont ainsi permis d'attribuer le poinçon marqué d'un « papaver » à l'orfèvre J.F. Vander Donck qui dans un autre compte se présente comme fournisseur de la Cour de Bruxelles.

A.V.B., A.A., 550. Comptes de 1769-1771.

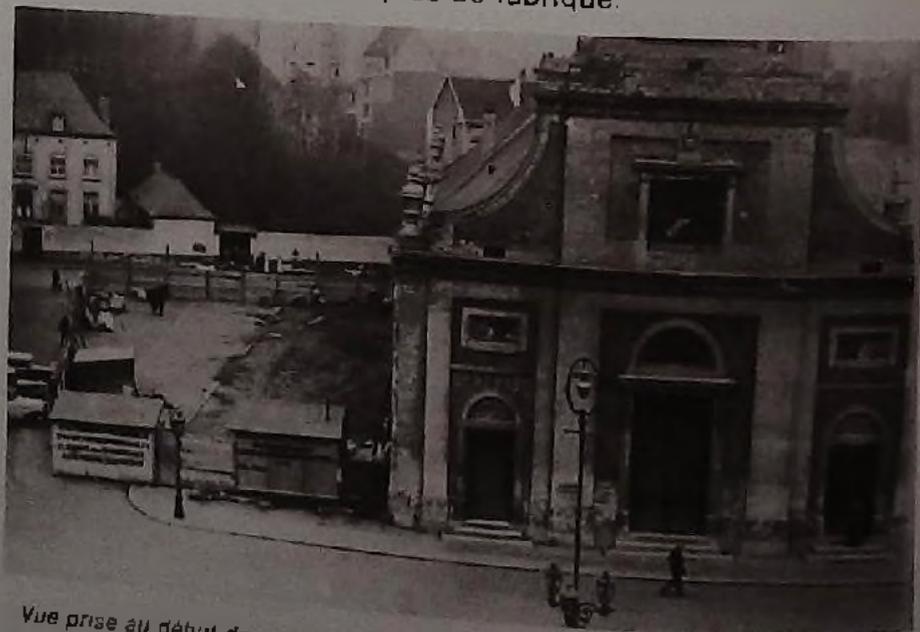
VANWITTENBERGH notamment p. 329.

## CALICE

**1707-1711. Argent et coupe en vermeil. 25 cm.**

La fausse coupe se compose d'une rangée de feuilles d'acanthes, le fût et le pied sont ornés de fines ciselures de goût néo-classique. Sur le pied, est gravé un écu tiercé en bande surmonté d'une couronne ducale ou princière.

La pièce remonte sans doute aux années 1707-1711, d'après un des poinçons frappés en dessous du pied. Elle a été retravaillée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent les poinçons gravés sur la coupe ainsi que le décor du fût et du pied caractéristique de cette époque. Il s'agit peut-être du travail effectué en 1835 par F. Oudaert, d'après les comptes de fabrique.



Vue prise au début des travaux d'agrandissement (1938-1940). Coll. E. Wouters.

Poinçons :

a) 4 poinçons effacés en dessous du pied, l'un d'eux semble représenter la lettre décanale H couronné pour 1707-1711;

b) poinçon marqué d'un B et d'une flèche et poinçon de garantie belge pour les petits ouvrages (glaive) (extérieur de la coupe). A.G.R., A.E., 31.567. Registre des comptes (1837-1877). Année 1839.

## CALICE

**Début XVIII<sup>e</sup> siècle? (retravaillé en 1748-1750 par Mille). Argent et coupe en vermeil. 26 cm.**

Ornementation moulurée très sobre. Fausse coupe constituée de bandes tour à tour convexes et concaves. Une croix pattée est gravée sur le pied.

Poinçons (en dessous du bord du pied) : 2 poinçons de la ville de Bruxelles (Saint-Michel et lion héraldique); lettre décanale X couronné pour 1748-1750.

Il s'agit sans doute du calice retravaillé par F.C. (Ferdinandus Cornelius Carolus) Millé pour la somme de 42 florins 14 sols, d'après une quittance de 1752.

A.V.B., A.A., 550. Comptes de 1750-1753 (pièce à l'appui).

VANWITTENBERGH, pp. 326 et 328.

## CALICE

**1832-1869. Métal argenté et coupe en vermeil. 25 cm.**

Ornementation fine de goût néo-classique. Frises d'entrelacs à la fausse coupe et au pied. Sur le pied sont appliquées une croix et les armoiries de Saint-Pierre.

Poinçons : poinçon de garantie belge (1832-1869); poinçon d'orfèvre (?) non identifié; croix et initiales (?) (extérieur de la coupe).

## CALICE

**1891. Argent doré. 25 cm.**

Composition d'inspiration néo-gothique. Pied à 8 lobes de forme ogivale. Décor à motifs végétaux, avec gerbes de blé, sar-

ments de vigne et grappes de raisins. Une croix en émail décore deux des lobes du pied.

Une inscription gravée sur le pourtour du pied (SOUVENIR DE Mr MAD ALPH. ALLARD ET DE LEURS ENFANTS UCCLE / 1841-1891) rappelle que le calice a été offert par la famille Allard au doyen Winnen à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Poinçons: poinçon d'orfèvre marqué des initiales L G (extérieur de la coupe et rebord du pied); poinçon représentant un profil féminin (extérieur de la coupe); poinçon représentant un profil casqué: Mercure (extérieur de la coupe et rebord du pied).

#### CALICE

**1904. Argent doré. 23,5 cm.**

Calice de goût néo-gothique dont le pied à 6 lobes s'orne de 6 figurines contenues dans des médaillons (Sacré-Cœur de Jésus, saint Marc, saint Luc, saint Mathias, saint Jean et saint Matthieu).

Une inscription en lettres gothiques, placée en dessous du pied, rappelle qu'il appartenait à l'abbé Hautfenne: «L. HAUTFENNE 11 AVRIL 1904».

Poinçon pour les gros ouvrages en argent de premier titre: A en écriture gothique muni du chiffre 1 (1869-1942) (extérieur de la coupe et base du fût).

#### CALICE

**Spoorenberg. 1929. Laiton doré. 29 cm.**

La fausse coupe est composée de la représentation de la dernière Cène. Des chérubins ornent le nœud piriforme.

Sur le pied, divisé en 4 compartiments, figurent le Christ couronné d'épines, saint Joseph, saint Pierre et la Vierge.

D'après les inscriptions gravées en dessous du bord du pied, le calice a été offert par les Ucclois au doyen Fierens en l'honneur de son jubilé sacerdotal en 1929. Il est l'œuvre de J.C. Spoorenberg.

#### CANONS D'AUTEL

**Première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (?). Métal argenté (encadrement). 47 x 57 cm (1 grand) et 41 x 34 cm (2 petits).**

Trois canons d'autel à encadrement en métal argenté. Des appliques composées d'un médaillon ovale entouré de rinceaux ornent les coins, ainsi que les longs côtés du canon principal. L'ensemble daterait de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'église possède plusieurs séries de canons du même type.

COEKELBERGHS p. 21.

#### CIBOIRE

**Début XVIII<sup>e</sup> siècle. Argent. 42,5 cm.**

Le couvercle est surmonté d'un pélican entouré de 4 chérubins. La fausse coupe est composée de bouquets de fleurs séparés par des volutes. Des médaillons ornent le pied et le nœud. Par son décor de goût Louis XIV, l'ensemble remonte sans doute au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Poinçons (bord extérieur du pied): 2 poinçons de la ville de Bruxelles (Saint-Michel et lion héraldique); 1 poinçon marqué d'une lettre non identifiée.

#### CIBOIRE

**Pijlemans. 1711. Argent. 32 cm.**

Décoration végétale, régulière et symétrique, aux différentes parties de la pièce. Le couvercle est surmonté d'une croix à rayons reposant sur un globe.

Date de 1711, d'après l'inscription gravée en dessous du pied : « R.D.A. BLONDEAU PAST C. KEUPPENS I. WYNS I.D. RUYT AEDIT 1711 UCCLE ».

La pièce a été présentée à l'exposition « Trésors d'art du Brabant » à Bruxelles, en 1954.

Poinçons (en dessous du pied) : 2 poinçons de la ville de Bruxelles (Saint-Michel et lion héraldique); lettre décanale H couronné pour 1707-1711; poinçon d'orfèvre, falsceau de flèches, attribué à Henricus Senior ou à Daniel Pylemans.

Il s'agit probablement du cibole livré en 1711 par Sebastianus De Bruyn au prix de 74 florins 3 sols, d'après une quittance de 1714. A.V.B., A.A., 550. Comptes de 1711-1713 (pièce à l'appul). VANWITTENBERGH notamment p. 329.

*Catalogue de l'Exposition « Trésors d'art du Brabant », Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, 1954, p. 78, n° 277.*

#### CROIX DE PROCESSION

*Milieu XIX<sup>e</sup> siècle. Argent et laiton. 84 cm.*

Croix aux trois branches terminées par des médaillons et des boutons.



*Vue intérieure avant 1904. Coll. E. Wouters.*

Le socle en laiton s'orne de frises en argent.

A l'arrière, une plaque vissée porte la mention « Offert par Mr et Mme Coghen ». Remonte sans doute au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### CROIX DE PROCESSION

*XVIII<sup>e</sup> siècle et deuxième moitié XIX<sup>e</sup> siècle. Métal doré et laiton. 66 cm.*

Croix aux 3 branches terminées par des fleurons et se dressant sur un socle constitué d'un nœud piriforme et de deux anneaux.

Le socle pourrait dater du XVIII<sup>e</sup> siècle et la croix de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

COEKELBERGHS p. 21.

#### CROIX DU MAITRE-AUTEL

*Deuxième moitié XIX<sup>e</sup> siècle. Métal argenté et laiton. 68,5 cm.*

Les bras, aux bords niellés, ont leur extrémité élargie en forme de fleuron. Des rayons partent des aisselles de la croix dont le centre est occupé par une rosace, au-dessus de la tête du Christ. Un serpent s'enroule au pied de la croix, sur le socle circulaire. Date peut-être de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

COEKELBERGHS p. 21.

#### ENCENSOIR

*Vander Donck. 1770-1771. Argent. 28 cm.*

Orné de 4 coquilles et de godrons sur la cassolette. Le couvercle, ajouré dans sa partie inférieure, est orné de motifs végétaux et surmonté d'un embout en forme de flamme. Inscription sur le bord extérieur du couvercle : « M. PUTZEYS PASTOOR C. VANDER-

**BORGHT P. GOENS KERCKMEESTERS 1771**». Un des poinçons pourrait être la marque d'orfèvre, un « papaver » (pour J.F. Vander Donck) (en dessous du pied).

Voir: Burettes.

#### NAVETTE

**Vander Donck. 1770. Argent. 10 cm.**

Ornée de godrons et de rinceaux traités en rocailles.

Inscription sur le pourtour d'un des 2 couvercles identique à celle de l'encensoir.

4 poinçons (en dessous du pied): 2 poinçons de la ville de Bruxelles (Saint-Michel et lion héraldique); poinçon de l'année (17)70; poinçon d'orfèvre « papaver » (J.F. Vander Donck).

Voir: Burettes.

#### OSTENSOIR TOURELLE

**1644. Argent doré. 75,5 cm.**

Porte en son centre une lunule entourée de rayons qui remplace la tourelle originale. Plus haut, le monogramme du Christ est flanqué des statuettes de la Vierge à l'Enfant et de saint Pierre.

Une couronne surmontée d'une croix achève l'ensemble baroque qui frappe peut-être d'abord par les ailerons soutenant les différents étages.

Daté de 1644 d'après une inscription, aujourd'hui non visible, gravée en dessous du pied: « Dese Monstranse is Gemaeck/Met De Liberaele Gifte Der/in Gesetene als Erf Genamen/van Ucle Le Benersticht Door/Den Er. W. H. Giulielmus Vander/Orst Pastor A. 1644 Den 2 Mey ».

Fit l'objet de nombreuses restaurations. La plus importante d'entre elles remonte à 1897, elle est rappelée par une inscription gravée en dessous du pied: « Hernieuwd Anno 1897 Door den Z.E.H. L. Boone Pastoor Deken ».

A.F., séance du Conseil de Fabrique du 2 janvier 1898.

A.G.R., A.E., 31.396. Notes diverses relatives à l'histoire de la paroisse.

#### OSTENSOIR TOURELLE

**1863. Argent doré. 77,5 cm.**

Vaste composition néo-gothique augmentée de nombreuses figures: au pied, 6 médaillons contenant les symboles des 4 Évangélistes et un Christ en croix (le 6<sup>e</sup> motif manque); de part et d'autre du cylindre, 4 statuettes représentant saint Pierre, sainte Anne, saint Joseph et saint Paul; plus haut, dans l'édicule central, une Vierge à l'Enfant.

Offert en 1863 par M(arie)-T(hérèse)-C(ornelie) Piéret, née de Gaucheret, et par J.F. De Meester De Bocht et son épouse J(eanne) M(arie) P(étronille), née de Gaucheret, d'après l'inscription placée sous le basement; de part et d'autre de celle-ci figurent les armoiries des donateurs.

Au-dessus du bord du pied, poinçon marqué d'une lettre O (?).

A.G.R., A.E., 31.484. Séance du Conseil de Fabrique du 4 octobre 1863.

#### OSTENSOIR SOLEIL

**XIX<sup>e</sup> siècle. Métal argenté et laiton. 65 cm.**

La lunule est entourée d'un champ de nuages avec chérubins et de rayons sur lesquels sont appliqués des anges adorateurs, des chérubins et des angelots supportant la couronne. Le pied et le nœud sont ornés de motifs végétaux. Poinçons non identifiés au bord du pied.

Date peut-être du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### PLATEAU (JATTE)

**Van Esbeeck. 1727-1730. Argent. 4 cm; 26 x 21 cm.**

Jatte ovale au bord formé par quatre accolades réunies par des segments concaves et munies d'une volute en leur milieu. Le marli est décoré de rinceaux de fruits et la paroi intérieure de godrons.

Poinçons (en dessous de la jatte): poinçons de la ville de Bruxelles (Saint-Michel et lion héraldique); lettre décanale N couronné pour 1727-1730, poinçon marqué du monogramme PVE pour l'orfèvre Petrus Van Esbeeck.

VANWITTENBERGH notamment p. 327.

#### PLATEAU

*XVIII<sup>e</sup> siècle. Argent. 30 x 21,5 cm.*

Plateau ovale au bord formé par 4 accolades réunies par des segments concaves. Sur le fond, est gravée une croix accompagnée des symboles de la Passion. Remonte sans doute au *XVIII<sup>e</sup> siècle*.

Poinçon marqué des initiales HB (en dessous du plateau).



La pluie de manne. Banc de communion (Vander Meulen, 1782). Cliché Adriaenssens.

#### PLATEAU

*XVIII<sup>e</sup> siècle ? Argent. 39 x 28,5 cm.*

Plateau ovale au large marli à décor rocailles. Remonte peut-être au *XVIII<sup>e</sup> siècle*.

Poinçons (en dessous du plateau): poinçon marqué des initiales LF; poinçon aux lettres peu lisibles RUGE... (?).

#### RELIQUAIRE SOLEIL

*1852. Argent et laiton. 43 cm.*

Présente autour d'un fragment de la croix, les reliques de saint Antoine, saint Pierre, saint François d'Assise et sainte Barbara.

Celles-ci sont comprises dans une décoration végétale entourée de rayons.

Au bord extérieur du pied, une date, 1852, et des initiales, FVDB (pour le doyen François Vander Blest).

Principaux poinçons: poinçon belge pour l'argent de 2<sup>e</sup> titre (1832-1869) (partie inférieure du pied); poinçon de garantie belge (1832-1869) (en haut à gauche de la relique centrale); poinçon marqué de la lettre B surmontant un sabre (?) (en haut à gauche de la relique centrale et peut-être partie inférieure du nœud).

#### RELIQUAIRE DE SAINT-PIERRE

*XV<sup>e</sup> siècle (bas) XVII<sup>e</sup> siècle (haut). Argent. 28 cm.*

Contient les reliques de saint Pierre dont la statuette surmonte le médaillon central entouré de nuages et de rayons. La partie supérieure, qui pourrait dater du *XVII<sup>e</sup> siècle*, repose sur une pièce qui semble provenir d'un calice gothique remontant au *XV<sup>e</sup> siècle* ou au début du *XVI<sup>e</sup> siècle*. La partie ancienne présente les caractéristiques suivantes: base à six lobes, haut du pied à base circulaire se relevant à six pans pour aboutir à une tige hexagonale, nœud aplati orné de fleurons losangés séparés par des ogives.

*Inventaire... (1904), p. 57.*

## Décoration

### PORTAIL

**Wassenhoven. 1792. Chêne.**

Vaste porte classique à deux battants flanquée de pilastres à chapiteau composite et surmontée d'un tambour sur lequel figure l'Agneau de l'Apocalypse entouré de rinceaux de feuillages. La porte a été sculptée par Carolus Wassenhoven pour la somme approximative de 110 florins, d'après des quittances de 1792. Les comptes de l'ébéniste Jooris Van Swaen font état d'un peu moins de 190 florins, non compris la livraison des matériaux.

A.V.B., A.A., 551. Comptes de 1790-1792.

## Ferronnerie

### CROIX DE LA TOUR (ANCIENNE)

**Début XIX<sup>e</sup> siècle? Fer forgé. 294 x 217 cm.**

La croix actuelle a été placée en 1952 en remplacement de celle qui se dresse aujourd'hui dans le jardinet longeant la nouvelle nef. L'ancienne croix aurait été réalisée lors de la construction de l'église, peut-être par le ferronnier Arnoldus Spin(n)ael, comme le suggère Crokaert. Elle porte toutefois les initiales P.C. qui rappellent les noms de Pierre ou de Philippe Corten, curés d'Uccle respectivement de 1808 à 1819 et de 1819 à 1840.

CROKAERT H., dans *Le Folklore Brabançon*, n° 167, oct. 1965, pp. 301-302.

### GRILLE

**Rampelberg. 1961. Fer forgé. 151,5 x 392 cm. Baptistère.**

Grille en fer forgé réalisée par Pierre Rampelberg qui l'offrit à l'église en 1961, comme en témoignent les inscriptions placées à l'extrémité gauche.

## Fonts baptismaux

**1614. Pierre bleue. 91 cm. Baptistère.**

Constitués d'une cuve cannelée reposant sur un pied en forme de balustre, les fonts baptismaux remontent à 1614 d'après l'inscription gravée sur le rebord: «S. PIETERS TOT UCKEL 1614». Le couvercle en cuivre qui surmonte la cuve est moderne, il date de 1963.

A.F. Notes sur l'église « Que penser d'un trésor d'Uccle ».

## Luminaire

### APPLIQUES

**Millau XIX<sup>e</sup> siècle. Laiton doré. 110 cm. Chapelles du Saint-Sacrament et de Saint-Pierre.**

Deux appliques constituées d'un candélabre à sept branches supporté par un angelot ailé représenté à mi-corps.

D'inspiration néo-classique, elles remontent peut-être au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

COEKELBERGHS p. 21.

### CHANDELIERS DU MAITRE-AUTEL

**Goyers. 1868-1870. Laiton. 107 cm.**

Douze chandeliers reposant sur un support à trois faces (sur l'une d'elles figure le Sacré-Cœur de Jésus). Leur profil se caractérise par un jeu, parfois lourd, de courbes et de contre-courbes. Il s'agit très certainement des six paires de chandeliers en cuivre hauts de 110 cm livrés en 1868-1870 par Goyers, de Malines, pour la somme de 1.080 francs.

A.G.R., A.E., 31.604 et 31.805. Pièces justificatives. Comptes de 1869 et 1870.

CHANDELIERS DE L'AUTEL DU SAINT-SACREMENT (anciennement de la Vierge)

**Début XVIII<sup>e</sup> siècle. Bois doré. 135 cm.**

Six chandeliers de style Régence à décor rocailles composé de coquilles, médaillons et motifs végétaux.

Seule la face antérieure est sculptée.

Il s'agit peut-être des « 3 couples de grands chandeliers en bois doré » achetés en 1784 par le curé d'Uccle après la suppression du couvent de Saint-Pierre à Bruxelles.

A.G.R., A.E., 13.142. Couvent de Saint-Pierre: pièces relatives aux ornements...

CHANDELIERS DE L'AUTEL DE SAINT-PIERRE (anciennement de Saint-Joseph)

**1850-1851 (?). Laiton. 135 cm.**

Six chandeliers à support à trois faces décorées d'appliques représentant la Vierge, saint Pierre et l'Agneau mystique. Décor à



Les pains de proposition. Banc de communion (Vander Meulen, 1782). Cliché Adriaenssens.

motifs végétaux sur le support, la partie inférieure du fût et le binel.

Il s'agit peut-être des six grands chandeliers dorés achetés en 1850-1851 par le doyen Vander Biest.

A.G.R., A.E., 31.394. Registre à l'usage des curés d'Uccle composé par le curé-doyen François Vander Blest... *De ecclesiae suppellectili.*

LAMPE DE SANCTUAIRE

**Deuxième moitié XIX<sup>e</sup> siècle. Laiton. Environ 120 cm. Chapelle du Saint-Sacrement.**

Le corps de la lampe est divisé en trois faces séparées par les figures stylisées d'un animal ailé.

La pièce s'apparente par sa facture aux douze chandeliers du chœur et pourrait dater de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

COEKELBERGHS p. 22.

LANTERNES DE PROCESSION

**Goyers. 1861. Métal argenté. 95 cm.**

Il s'agit probablement des quatre lanternes argentées fournies en 1861 par Goyers pour la somme de 596 francs.

A.G.R., A.E., 31.596. Pièces justificatives. Comptes de 1861.

LUSTRE

**1613 (?). Dinanderie. Environ 150 cm. Chœur.**

Lustre à huit branches agrafées à une tige composée d'une succession d'anneaux et de sphères et surmontée par un groupe représentant un personnage barbu monté sur un animal ailé.

D'après la tradition, cette pièce baroque aurait été offerte au couvent de Boetendael par l'archiduchesse Isabelle et remise à l'église d'Uccle après la suppression du couvent sous le régime français. Elle daterait de 1613.

DAELEMANS, p. 6. *Inventaire...* (1904) p. 57.

## Monuments funéraires

### MONUMENT FUNÉRAIRE DE SCHAVYE

**Godecharle. 1814. Marbre noir et blanc. 264 x 125 cm. Chœur.**

Stèle dédiée à Jean-François Schavye (1770-1812) et ornée de reliefs sculptés par Louis Godecharle en 1814.

Au centre, un ange tenant une torche renversée s'appuie sur un médaillon contenant le portrait du défunt; dans le fronton, un second ange, agenouillé, porte une couronne et une palme. D'après Wauters, ces figures sont représentées sous les traits des deux fils de J.F. Schavye.

La sculpture centrale, seule, est signée et datée.

Une inscription résume la personnalité du défunt: «HIC QUIESCIT JOHANNES FRANCISCUS SCHAVYE, ORTU BRABANTINUS ANNO 1770, DEFUNCTUS 5r JUNII 1812. CONJUGIS AMANS, GNATORUM AMICUS, OFFICINATORUM PATER» (Ici repose J.F. Schavye, né en Brabant en 1770, décédé le 5 juin 1812, amant de sa femme, ami de ses enfants, père de ses ouvriers). Des motifs (roue dentée, bobine, etc.) placés en dessous du médaillon rappellent également les activités de cet industriel qui vécut, d'après Vander Biest, au château de Boelendael.

WAUTERS A., *Histoire des environs de Bruxelles*. Nouvelle édition du texte de 1855. Tome 10-A. Bruxelles, 1973, pp. 182 et 194.  
A.G.R., A.E., 31.394. *Registre à l'usage des curés d'Uccle* composé par le curé-doyen François Vander Biest... Notitia monumentorum sepulchralium.

### MONUMENT FUNÉRAIRE DE LOOZ-CORSWAREM

**Debue. 1878. Marbre noir et blanc. 264 x 125 cm. Chœur.**

Stèle dédiée au duc Charles de Loos-Corswarem et placée en 1878 à l'initiative de sa fille, marquise de La Riva Agüero, veuve du premier Président du Pérou, qui offrit également le vitrail de Saint-Charles Borromée.

Lucas Debue assura l'exécution du monument sur le modèle de la stèle funéraire de J.F. Schavye.

A.G.R., A.E., 31.488. Correspondance 1860-1893.

A.G.R., A.E., 31.510. Copies des lettres expédiées par le Conseil de fabrique.

A.G.R., A.E., 31.545. Don d'un vitrail et d'une pierre tumulaire par la marquise de la Riva.

AMEEUW Patrick A *propos du mobilier de l'église Saint-Pierre: une stèle et un vitrail*, dans *Ucclesia*, n° 91, mai 1982.

### STÈLE AUX CURÉS D'UCCLE

**1855. Pierre bleue. 203 x 157,5 cm. Annexe.**

Réalisée en 1855 à l'initiative et aux frais du doyen Vander Biest, elle porte les noms des curés d'Uccle depuis Vanlismont († 1629) jusqu'à Vander Biest († 1860). Surmontant à l'origine la crypte destinée à la sépulture des curés d'Uccle, elle était adossée au mur du chevet.

Depuis l'agrandissement de l'église, elle est encastrée à l'intérieur des bâtiments construits autour du chœur.

A.G.R., A.E., 31.484. Séance du Conseil de Fabrique du 2 avril 1854.  
A.G.R., A.E., 31.394. *Registre à l'usage des curés d'Uccle* composé par le curé-doyen François Vander Biest. Annotations pro historia parochiae.

## Peinture

### VIERGE A L'ENFANT

**Gossart? Début XVI<sup>e</sup> siècle. Bois. 84 x 73 cm (avec cadre). Baptis-tère.**

La Vierge, gracieuse, le visage penché, présente un enfant particulièrement enjoué et forme avec lui une composition toute en mouvements. A l'arrière-plan, le socle d'une colonne antique contraste avec un paysage traditionnel de la peinture flamande. Le tableau évoque les débuts de l'italianisme et l'École anversoise



Chaire de vérité. Dans le médaillon Sainte Brigitta de Suède (dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle). Cliché IRPA.

des premières décades du XVI<sup>e</sup> siècle. Il a été présenté comme une œuvre de Gossart dit Mabuse (vers 1478-1533) lors de son acquisition en 1958 par legs de madame Relecom, veuve Van Hulst. Il s'agit peut-être de la copie d'un original perdu, comme d'autres toiles, très proches, appartenant au type de la « Vierge au voile ».

A. F. Procès-verbal de la séance du Conseil de Fabrique du 7 juillet 1958.

#### DÉPOSITION

**Anonyme. Milieu XVII<sup>e</sup> siècle. Toile. 122 x 141 cm. Chapelle de Notre-Dame des Anges.**

Le caractère dramatique de la composition est renforcée par l'effet brutal de l'éclairage et de la mise en scène. Le Christ, présenté à mi-corps, occupe la presque totalité du tableau. Dans l'ombre, le visage à moitié caché, la Vierge et saint Jean soutiennent le cadavre.

L'œuvre a longtemps été attribuée à Rubens; une mention sur le châssis de la toile indique qu'elle était rangée parmi les ouvrages du peintre lors d'un inventaire établi en 1787. Depuis, on y a vu une copie faite d'après le maître anversois ou d'après Van Dyck. Le tableau a été offert en 1850 par le baron Louis de Broich de Broich, en mémoire de sa femme, née Pollaert de Cannevrils, décédée un an plus tôt; l'œuvre avait d'ailleurs appartenu à la famille de la défunte.

A.G.R., A.E., 31.394. Registre à l'usage des curés d'Uccle composé par le curé-doyen François Vander Biest... De ecclesiae supellectili.

DAELEMANS p. 5.

*Inventaire...* (1904) p. 57.

COEKELBERGHS p. 22.

#### VIERGE A L'ENFANT AVEC LE PETIT SAINT JEAN ET SAINTE ELISABETH

**Anonyme. Deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Toile. 140 x 124 cm. Chapelle de Notre-Dame des Anges.**

Comme le tableau précédent, la toile était autrefois attribuée à Rubens. L'église l'acquiert en 1905 par legs de mademoiselle Henriette Pierson.

A.F. Procès-verbal de la séance du Conseil de Fabrique du 1<sup>er</sup> janvier 1905.  
COEKELBERGHS p. 22.

#### LES QUATRE ÉVANGÉLISTES

**Anonyme. XVIII<sup>e</sup> siècle? Toile. 99,5 x 77,5 cm. Salle de catéchisme.**

Quatre tableaux représentant respectivement saint Jean et l'aigle, saint Marc et le lion, saint Matthieu et l'ange, saint Luc et le taureau. Les toiles ornaient le chœur jusqu'aux travaux d'agrandissement de l'église (1938-1940); elles remontent peut-être au XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Catalogue de l'Exposition... 500<sup>e</sup> anniversaire du couvent de Boetendael (1968)*

#### ANNONCIATION ET REPOS PENDANT LA FUITE EN ÉGYPTÉ

**Thomas. 1867. Toile. Env. 350 x 230 cm. Autels du Saint-Sacrement et de Saint-Pierre.**

Le premier tableau, par la froideur de sa composition et de ses colors, contraste avec la scène de la Sainte-Famille qui baigne dans une atmosphère plus intimiste.

Bien que seule l'Annonciation porte date et signature, les deux toiles ont été exécutées en 1867 par Alexandre-Joseph Thomas (1810-1898), peintre qui, rattaché au courant romantique, réalisa surtout des compositions religieuses où, comme ici, se manifeste l'influence du mouvement nazaréen.

Le baron Louis de Broich de Broich commanda les deux œuvres en vue d'embellir les chapelles latérales; les armoiries du donateur se reconnaissent dans le coin inférieur de chacun des tableaux. Ceux-ci furent, comme le Chemin de croix, restaurés lors des travaux de 1938-1940.

A.G.R., A.E., 31.484. Séance du Conseil de Fabrique du 6 octobre 1867.

A.F. Dossier de l'agrandissement et de la restauration de l'église. Chemise n° 82, Nomenclature des travaux... Partie B.

#### MADONE DE FOLIGNO

**Copie anonyme. Vers 1900? Toile. Env. 500 x 225 cm. Chœur.**

Copie anonyme du tableau peint par Raphaël en 1511-1512.

Autour du groupe de la Vierge et de l'Enfant, figurent saint Jean-Baptiste et saint François à gauche, le donateur Sigismond de Conti et saint Jérôme à droite; au centre, un pulto tient un cartel.

La toile est de dimensions plus importantes que l'original; toute la partie inférieure, au pied des personnages, ne figure pas sur le tableau de Raphaël.

Madame Victor Allard, qui commanda sans doute la copie, l'offrit à l'église en 1914.

A.F. Séance du Conseil de Fabrique du 4 janvier 1914.

#### Reliure

##### MISSEL PLANTIN

**Plantin. 1737. 44,5 cm. Plat de reliure: Vander Donck. 1770-1771. Argent.**

Le missel imprimé chez Plantin en 1737 comprend des suppléments ajoutés dans le courant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Le livre est couvert d'un plat de reliure dû à l'orfèvre J.F. Vander Donck et composé de deux médaillons représentant la Vierge et saint Pierre, de huit coins et de deux fermoirs; la décoration est traitée en rocailles avec de nombreux motifs floraux. Au revers de deux des coins ont été gravées les inscriptions suivantes: « PETRUS GOENS, CORNELIS VANDERBORGHT / KERCKMEESTERS 1771 ».



Confessionnal du Bon Pasteur (début ou milieu XVIII<sup>e</sup> s.). Cliché IRPA.

Poinçons (sur chacun des deux fermoirs): deux poinçons de la ville de Bruxelles (Saint-Michel et lion héraldique); poinçon pour l'année (17)7...; poinçon d'orfèvre «papaver» (pour J.F. Vander Donck)

Voir: **Culte (Objets de) Burettes**

## Sculpture

SAINT PIERRE

**XVI<sup>e</sup> siècle. Chêne. 114 cm. Autel de Saint-Pierre.**

Représenté sous les traits d'un vieillard souriant, saint Pierre porte son attribut traditionnel, une clef, remarquable ici par ses dimensions. Dans ses notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant, le comte de Borchgrave d'Altena fait remonter la statue au XVI<sup>e</sup> siècle. Si tel est le cas, la sculpture a dû avoir été restaurée à une époque récente car son état trahit mal son ancienneté.

BORCHGRAVE D'ALTENA p. 196.

NOTRE-DAME DES ANGES

**XVII<sup>e</sup> siècle. Bois peint. 112 cm. Chapelle de Notre-Dame des Anges.**

La statue de la Vierge à l'Enfant, connue sous le nom de Notre-Dame des Anges, ou Notre-Dame aux Anges, est liée à une des plus importantes manifestations du culte dédié à la mère du Christ.

Cette dévotion se développe au début du XVII<sup>e</sup> siècle à la suite des exactions commises par les troupes étrangères dans nos régions. Le couvent de Boetendael devient le siège d'une confrérie dédiée à la Vierge qui rencontre vite les faveurs des autorités civiles et religieuses.

Le Provincial des Frères Mineurs s'adresse alors à Rome afin d'obtenir pour la confrérie une image de la Vierge. Celle-ci, après



Sainte Marie l'Egyptienne. Confessionnal de sainte Marie-Madeleine (C.G. Vander Haegen, 1787). Cliché Adriaenssens

avoir été bénie par le pape Urbain VIII et envoyée aux Pays-Bas, est solennellement installée à Boetendael le 26 novembre 1635. Cette image, la statue de Notre-Dame des Anges, avait été, d'après la tradition, exécutée en vertu d'une promesse faite par un Romain qui avait échappé à un naufrage.

Honorée pendant plus d'un siècle et demi à Boetendael, la statue est cachée à l'époque française, après la suppression du couvent.

Elle est ensuite confiée à l'église Saint-Pierre où elle occupe aujourd'hui le chœur de la nouvelle nef.

La sculpture dont la tradition a souvent été évoquée n'a cependant fait l'objet jusqu'ici d'aucune étude historique. Sa provenance romaine, par exemple, devrait pourtant être soumise à critique. L'abbé Maho ne rapporte-t-il pas une relation identique à propos de Notre-Dame, Reine des Anges, vénérée à Melsbroek ?

De nombreuses parures (couronnes, sceptres, colliers) témoignent du culte dont la mère du Christ a fait l'objet à Uccle.

Parmi elles, relevons les couronnes que portent la Vierge et l'Enfant Jésus.

Celle de la Vierge est ouverte et décorée de motifs ajourés : rinceaux, guirlandes et pendentifs; dans la partie supérieure, des étoiles alternent avec des bouquets floraux. La pièce est frappée de deux poinçons : un poinçon de garantie belge pour l'argent de 2<sup>e</sup> titre (têtes barbues opposées : 1832-1869) et un poinçon marqué d'un T (?). La couronne de l'Enfant Jésus est fermée; faite de rinceaux ajourés, elle est surmontée d'une croix tréflée posée sur un globe. Elle porte deux poinçons : un poinçon de garantie belge pour l'argent de 2<sup>e</sup> titre et un poinçon non identifié.

BORCHGRAVE D'ALTENA p. 196.

CROKAERT H., *Le Couvent des Récollets et le domaine de Boetendael à Uccle dans Le Folklore Brabançon*, n° 164, déc. 1964, pp. 501 et ss.

DAELEMANS pp. 38 et ss.

MAHO H. abbé, *La Belgique à Marie*, Bruxelles, 1930, pp. 357-359 et 534-539.

## CHRIST EN CROIX

*XVII<sup>e</sup> siècle? Chêne. 164 x 150 cm. Chœur.*

Le Christ, très maigre, a le visage penché à droite. Il ne porte pas la couronne d'épines et a les reins ceints d'un pagne noué à droite. La statue aujourd'hui restaurée était placée au chevet de l'église jusqu'aux travaux d'agrandissement de 1938-1940. Elle provient sans doute du Calvaire aménagé autrefois dans le cimetière de l'église.

A.F. Notes sur l'église « Que penser d'un trésor d'Uccle ».

## VIERGE ET SAINT JEAN

*XVII<sup>e</sup> siècle? Chêne. 89 et 90 cm. Sacristie.*

La mère et l'ami du Christ se tournent vers la croix dans une attitude d'affliction. La Vierge très droite joint les mains; saint Jean, le visage crispé, porte la main droite sur la poitrine et tend le bras gauche vers le sol.



*Encensoir et navette (Vander Donck, 1770-1). Cliché IRPA.*

Les deux statues faisaient manifestement partie d'un Calvaire. Très probablement, comme le Christ en croix évoqué précédemment, de celui du cimetière de l'église.

A.F. Notes sur l'église « Que penser d'un trésor d'Uccle ».  
COEKELBERGHS p. 22.

## Sièges

### SIÈGES DE CHŒUR

*Milieu XIX<sup>e</sup> siècle. Acajou. 96 cm (fauteuil); 91 cm (chaises); 39 et 54 cm (tabourets).*

Un fauteuil, deux chaises et cinq tabourets dont les pieds (et les supports des accotoirs du fauteuil) sont ornés d'une feuille d'acanthe. Une coquille surmonte le dossier du fauteuil et des chaises. Les huit sièges datent sans doute du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

COEKELBERGHS p. 22.

## Son

### CARILLON D'AUTEL

*XIX<sup>e</sup> siècle. Laiton argenté. 24 cm.*

Orné dans sa partie inférieure de quatre feuilles ajourées et dans sa partie supérieure d'une rangée de motifs en forme d'ogive.

La pièce mentionnée dans le répertoire de Coekelberghs semble avoir aujourd'hui disparu. Elle daterait du XIX<sup>e</sup> siècle.  
COEKELBERGHS p. 22.

### GLOCHETTE DE CHŒUR

*Van den Ghein. 1586. Bronze. 34 cm.*

Fondue par Petrus Van den Ghein en 1586 d'après l'inscription imprimée en relief dans une frise.

### CLOCHES

La tour de l'église abrite trois cloches:

1. Fondue en 1817 par André Van den Gheyn, de Louvain.  
Au recto figure l'image de la Vierge à l'Enfant Jésus.

Parrain et marraine: François Thysebaert et Maria Crokaert.  
Poids: 1.200 livres anciennes. Ton: la.

2. Fondue en 1952 par Michiels junior, de Tournai.  
Dédiée à Notre-Dame des Anges dont le visage est représenté dans un médaillon, ainsi que celui de saint Joseph.

Parrain et marraine: Emile Marchant et Eve Bertrand, épouse F. Vrancken.  
Poids 910 kg. Ton: fa dièse.

3. Fondue en 1952 par Michiels junior, de Tournai.  
Dédiée à saint Pierre représenté en pied au-dessus de la dédicace.

Parrain et marraine: Jean Herinckx et Jeanne Schueremans, épouse E. Van Laethem.  
Poids: 2.040 kg. Ton: ré.

Les deux dernières cloches remplacent celles que les Allemands réquisitionnèrent en 1943. L'une avait été fondue par André Van den Gheyn en 1818, l'autre par Séverin Van Aerschodt en 1864.

Elles-mêmes succédaient aux cloches qui avaient été enlevées à l'époque de la Révolution française.

A.G.R., A.E., 31.645. Description des cloches... 1918.  
Archives communales d'Uccle. Annonce de la bénédiction solennelle des cloches, 21 septembre 1952.

## ORGUE

*Coppin. 1829. Buffet en chêne.*

L'orgue a été réalisé par Antoine Coppin en 1829. Philippe-Xavier Goens assura la majeure partie des frais d'installation (3.000 florins de Brabant sur 5.000) à la condition que l'ancien orgue, exécuté par Jean Baptiste Forceville en 1710, fût transféré à l'église d'Orsmael où il se trouve toujours.

L'ensemble a été restauré à plusieurs reprises, par Anneessens en 1853, les frères Van Bever en 1884-1885 et Loncke en 1947 et 1981-1982. Aujourd'hui seul le buffet, au lourd décor classique, remonte à 1829.

Etude détaillée par FELIX Jean-Pierre *Histoire des orgues de l'église Saint-Pierre à Uccle, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1975.  
Repris dans *Ucclesia*, n° 66 (mai-juin 1977) et n° 67 (sept. 1977).

## Tables

### CRÉDENCES

*Deuxième moitié XVIII<sup>e</sup> siècle. Bois peint. 87 cm. De part et d'autre du chœur.*

Deux crédences à décor rocailles, ornées de coquilles et de guirlandes de fleurs s'enroulant autour des pieds. De goût Louis XV, elles remontent sans doute à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

COEKELBERGHS p. 22.

### TABLE

*Milieu XIX<sup>e</sup> siècle. Acajou. 71 cm. Baptistère.*

La table repose sur un pied-balustre orné de feuilles d'eau et supporté par une tablette à quatre pieds à griffes de lion. Le meuble date sans doute du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

COEKELBERGHS p. 22.

## Textile

### BANNIÈRE DE PROCESSION

*Numan et Vandevelden. 1859. Velours rouge.*

Pièce en velours rouge avec broderies en fil d'or en haut relief. Son sujet central est constitué d'un calice entouré d'épis de blé et



Ostensor (anonyme 1844). Cliché IRPA.

de grappes de raisins; une inscription l'accompagne: « Ecce Panis Angelorum ». Il s'agit très vraisemblablement de la bannière en velours de Lyon achetée en 1859 à la firme Numan et Vandevelden au prix de 1.650 francs.

A.G.R. A.E., 31.547. Souscription pour l'achat d'ornements.

#### DAIS DE PROCESSION

**XIX<sup>e</sup> siècle? Tissu.**

Porté par quatre montants en bois peints en blanc avec rehauts dorés. Intérieur en reps blanc; au centre: Œil de Dieu sou-taché sur drap d'or. Extérieur: bandes de tissu satin mat et brillant rehdées; grand galon broché avec médaillons de fleurs or et blanc bordés de rouge.

#### ORNEMENTS

L'église possède de nombreux ornements liturgiques dont la plupart ne sont pas antérieurs au début du XX<sup>e</sup> siècle. Sont présentés ici deux ensembles; le premier, le plus ancien, remonte à la fin de l'Ancien Régime; le second date peut-être du milieu du siècle dernier.

**Une chasuble et deux dalmatiques: fin XVIII<sup>e</sup> siècle. Soie brodée.**

Molre et bandes de soie brodée rebrodées de fils de soie de couleurs. Les trois pièces portent les armoiries de Jérôme Balthazar de Roest d'Alkemade, dernier seigneur de Stalle.

COEKELBERGHS p. 22.

**Une chasuble, deux dalmatiques, trois chapes: milieu XIX<sup>e</sup> siècle? Velours rouge.**

Par leur facture, les ornements rappellent la bannière de procession. Ils sont en velours rouge avec broderies en fil d'or au relief exceptionnel et portent la représentation de symboles religieux tels l'Œil de Dieu et le Pélican.

#### Vitraux

ADORATION DES BERGERS ET ADORATION DES MAGES



Monument funéraire de Schavyn (bas-reliefs de Godecharle, 1814). Cliché IRPA.

#### Capronnier. 1856. Chœur.

Les scènes de la Nativité représentées sur les deux vitraux obéissent à une composition identique. A l'avant-plan, la Vierge et l'Enfant Jésus autour de qui se pressent les bergers ou les mages. Un peu en retrait, saint Joseph. Plus loin, un groupe de personnages évoluent en contrepoint à la scène principale. Du Ciel, enfin, des anges contemplant les événements dont ils soulignent le caractère sacré par leur présence. Ni l'abondance des figures ni la maîtrise de la technique n'empêchent cependant une certaine froideur de se dégager des deux compositions.

Celles-ci ont été réalisées en 1856 par Jean-Baptiste Capronnier qui à la suite de son père contribua à la renaissance de l'art du vitrail en Belgique. Les deux pièces sont signées et datées. Le vitrail de droite porte en outre les initiales F.V.D.B. qui rappellent le nom de son donateur, le doyen François Vander Blest; celui de gauche ayant été acquis par la Fabrique d'église. Le prix de chacune des verrières s'éleva à un peu moins de 1.700 francs.

A.G.R., A.E., 31.394. Registre à l'usage des curés d'Uccle composé par le curé-doyen François Vander Blest... De ecclesiae suppellectili.

A.G.R., A.E., 31.593. Pièces justificatives. Comptes de 1856.

#### SAINT CHARLES BORROMÉE

*Henrionnet et Hansotte (Projet). 1878. Autel de Saint-Pierre.*

Le vitrail, placé en 1878, a été réalisé d'après un projet conçu par Henrionnet en collaboration avec l'architecte provincial Gustave Hansotte. La marquise de la Riva-Agüero l'offrit en souvenir de son père, le duc Charles de Loos-Corswarem, dont les armoiries familiales se reconnaissent en dessous de la figure du saint.

Voir: Monument funéraire de Loos-Corswarem.

SAINTE ODILE, SAINT VINCENT DE PAUL, SAINT JEAN (APOTRE),  
SAINTE LUTGARDE, SAINT LOUIS DE GONZAGUE, SAINT  
PIERRE, SAINTE CLAIRE, SAINT BONIFACE, ARMOIRIES DE  
SAINT-PIERRE, SAINT JEAN-BAPTISTE VIANNEY, SAINTE THE-  
RESE DE L'ENFANT JESUS



*L'Annonciation (Thomas, 1867). Cliché IRPA.*



*Notre-Dame des Anges (XVII<sup>e</sup> siècle). Cliché IRPA.*

**Huygens. 1938-1940. Nefs latérales.**

Ces onze vitraux qui éclairent les bas-côtés de l'église sont contemporains des travaux d'agrandissement de 1938-1940.

De facture traditionnelle, ils ont été exécutés par Gabriel Huygens, de Jette, dont la signature se retrouve sous la représentation de saint Vincent de Paul. Réalisés grâce aux dons rassemblés par le doyen Fierens, ils coûtèrent un peu moins de 32.000 francs.

Deux d'entre eux portent une mention particulière; celui de sainte Claire, offert en mémoire de Claire Herinckx, décédée en 1937, et celui de saint Pierre donné par François Knop et ses enfants.

A.F. Dossier de l'agrandissement et de la restauration de l'église, particulièrement la chemise n° 82: Nomenclature des travaux... Partie B.

**SAINT MICHEL**

**Piron et Crickx. 1952. Narthex.**

La représentation de saint Michel terrassant le dragon frappe peut-être autant par la gamme de ses couleurs que par son dessin caractéristique des années d'après-guerre. F. Crickx l'exécuta en 1952 d'après un projet d'O. Piron.

Désireuse de rendre hommage aux morts de la deuxième guerre mondiale, la section uccloise de l'U.F.A.C. (Union Fraternelle des Anciens Combattants) offrit ce vitrail à l'église.

A.F. Séance du Conseil de Fabrique du 7 juillet 1952.

**VITRAUX DES ANGES**

**Reyre. Vers 1938-1940. Chapelle de Notre-Dame des Anges.**



*Adoration des bergers (Capronnier, 1855). Cliché IRPA.*

Cette série de sept vitraux où domine la tonalité bleue représente des têtes d'anges ailés au milieu de nuages. Ils éclairent le chœur de la nouvelle nef qui abrite la statue de Notre-Dame des Anges. Leurs facture plus moderne contraste avec le saint-sulpicianisme des vitraux des bas-côtés, pourtant contemporains. Réalisés lors des travaux de 1938-1940, ils sont l'œuvre de l'artiste française Valentine Reyre.

## CHRIST EN GLOIRE et BAPTÊME DU CHRIST

### Dessaer et Carion. 1961-1962. Baptistère.

Ces deux vitraux modernes, longs et étroits, ont été exécutés en 1961-1962 par J. Dessaer d'après les cartons de J. Carion. Ils portent date et signatures.

## Notes

- (\*) CROKAERT Henri Notice sur l'église Saint-Pierre d'Uccle dans le numéro 85 d'avril 1937, pp. 394-433, et Neurs et matériaux de l'église Saint-Pierre à Uccle, dans le numéro 167 d'octobre 1965, pp. 259-311. Voir aussi du même auteur, L'Évolution féodale d'Uccle : esquisse historique, folklorique et archéologique, édité par l'administration communale d'Uccle, 1958, principalement pp. 95-108, et le chapitre consacré à l'église Saint-Pierre dans le recueil Uccle au temps jadis, 3<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1968, pp. 41-67.
- (\*) Le nom de l'abbaye est repris tel qu'il est mentionné dans la *Monasticon belge*, tome 4 (Brabant), vol. 1, Liège, 1864, pp. 215-218.
- (\*) Pour plus de renseignements sur cette partie de l'histoire de l'église, voir les travaux cités en note (\*) ainsi que ceux de Suzanne BARTIER-DRAPIER et Suzanne GILISSEN-VALSCHAEERTS dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise* Uccle, tome 1, édité par l'Institut de sociologie Solvay, Bruxelles, 1958, principalement pp. 43-50 et 185-188.
- (\*) Par exemple dans *Actes pour servir à l'histoire des œuvres d'art du Brabant (arrondissement de Bruxelles par le comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA* perdu dans les *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 47, Bruxelles, 1947, no 108-107, ou, plus récemment, dans *Bouwen door de eeuwen heen* *Urgente inventaris van het bouwkundig erfgoed van de Brusselse agglomeratie*, par Jan APERS, Alfons HOPPENBROUWERS, Jos VANDENBREEDEN, Gent, 1979, p. 513.
- (\*) Voir CROKAERT H., article cité dans *Le Feuilleton brabançon*, 65, avril 1937, particulièrement pp. 405-415. L'auteur cite à plusieurs reprises un article d'Emiel VANDER LINDEN, L'Église d'Uccle, paru dans *Les Nouvelles d'Uccle* de décembre 1936. Celui-ci pourrait avoir été le premier à s'être étendu sur la tentative de restauration de Cewag et peut-être aussi à avoir évoqué Fisco comme architecte du sanctuaire, mais pour l'affirmer avec certitude il faudrait retrouver le numéro dans lequel parut l'article.
- (\*) Voir par exemple dans le *Guide illustré de Bruxelles* de G. DESMAREZ, 5<sup>e</sup> éd., remise à jour et complétée par A. ROUSSEAU, Bruxelles, 1976, p. 265, ou encore dans le *Dictionnaire des églises de France (Belgique)* Luxembourg, Suisse, tome 5, 1971, p. C 33 (notice sur l'église Saint-Pierre par Monique VAN SCHOUTE-YERBOOMÉ).
- (\*) Voir LEJELNE Théophile, *Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Saignes*, Mont, 1868, p. 247. L'auteur cite la date erronée de 1720. Ces renseignements sont repris sans changement par E. DE SEYN dans son *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, t. 25, Bruxelles, 1937, p. 178. Citons également Florille, *450 ans d'histoire*, 1873, notice sur l'église de Grand-Loez par X. OLQUENNE, p. 155.
- (\*) A.G.R., A.E., 7749.
- (\*) Ce retard était dû à des con-statations provenant des communautés de Casloo et de Crogenbos, qui désiraient chacune constituer une paroisse distincte de celle d'Uccle.
- (\*) Voir A.G.R., Cartes et plans manuscrits, 2940. Quatre plans et dessins représentant respectivement un plan (même numéro), une coupe longitudinale vers le côté Nord (n° 5), une coupe transversale vers le chœur (n° 6) et une élévation de la façade principale (n° 7) et accompagnés d'un indice de trois pages. Ces plans ont été reproduits dans WAUTERS A., *Histoire des environs de Bruxelles*, nouvelle édition du texte de 1855, tome 10-A, Bruxelles, 1973, pp. 188 et 189.

- (\*) Le chœur notamment devait être percé d'une baie centrale et non, comme aujourd'hui encore, de deux fenêtres latérales. Autre exemple, la dernière travée, celle du chœur, était conçue légèrement plus étroite que les autres alors que toutes les travées sont bâties sur la même largeur. Pour reconnaître l'aspect que l'église devait présenter à sa construction, il convient de consulter les plans que Jean Baes dressa en 1883. Voir note (\*).
- (\*) Voir A.G.R., Cartes et plans manuscrits, 2939. Six plans et dessins : plan terrier (n° 1), élévation de la façade principale (n° 2), coupe transversale vers le chœur (n° 3), coupe transversale vers l'entrée avec élévation de la tour (n° 4), coupe longitudinale vers le côté Sud (n° 5), élévation de la façade latérale Nord (n° 6). Les plans sont reproduits dans WAUTERS A., *Histoire des environs de Bruxelles*, nouvelle édition du texte de 1855, tome 10-A, Bruxelles, 1973, pp. 186 et 187.
- (\*) Voir A.G.R., A.E., 7749. Crokaert a évoqué la possibilité de ces quittances, mais dans l'idée que l'église était l'œuvre de Fisco, il a supposé que l'ingénieur mentionné avait dû recruter l'architecte lors de la construction (article cité dans *Le Feuilleton brabançon*, 167, p. 298). Crokaert n'a, semble-t-il, pas eu connaissance des plans de Wincqz, ses recherches se sont basées exclusivement sur le dossier cité en début de note où seul le nom de Fisco est mentionné comme auteur d'un projet pour l'église.
- (\*) Pour les comptes relatifs à la construction, voir A.G.R., A.F., 7749. Pour ceux qui concernent le mobilier ainsi que la fermeture des voûtes, voir A.V.B., A.A., 551, Années 1778 à 1792.
- (\*) Voir ADRIENSSSENS Désiré, *Le Cimetière de l'église Saint-Pierre à Uccle*, paru dans le *Bulletin de la Société d'archéologie, de paléontologie et de géologie Pré-Historique*, tome 8, 1981. Les comptes de l'église font allusion à la construction du cimetière en 1780 (A.V.B., A.A., 551, Années 1778-1780).
- (\*) Pétition au Ministre de la Justice datée du 3 juillet 1868; le texte fait allusion à une pétition d'origine remise quatre ans plus tôt (A.G.R., A.E., 31 510. Copie des lettres expédiées par le Conseil de fabrique, n° 14). La tentative d'agrandissement a déjà été brièvement évoquée par Henri CROKAERT (article cité dans *Le Feuilleton brabançon*, 65, p. 428) et par Yvonne LAROS van der MERCK (dans *Quelques jalons de l'histoire d'Uccle*, tome 2, Bruxelles, 1969, p. 155).
- (\*) Séance du Conseil de fabrique du 11 mai 1873. L'approbation du cahier des charges se fit lors de la séance du 22 juin (A.G.R., A.E., 31.484. Registre des délibérations 1820-1875). Pour les projets de 1869 voir A.G.R., A.E., 31 553. Projets d'agrandissement de l'église.
- (\*) Lettre à la commune d'Uccle datée du 7 octobre 1873 (copie) (A.G.R., A.E., 31 553).
- (\*) Résumé des procès-verbaux des séances de la Commission royale des monuments, mars-avril 1874, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, Bruxelles, 1874, p. 118, point n° 4. Voir aussi le rapport du Gouverneur daté du 17 septembre 1873 (copie) (A.G.R., A.E., 31 553). Voir les réponses données par le Conseil de fabrique dans ses lettres adressées à la commune d'Uccle et au Gouverneur du Brabant (A.G.R., A.E., 31 510. Copie des lettres expédiées par le Conseil de fabrique, n° 81, 14 oct. 1873, et n° 82, 15 nov. 1873).
- (\*) Lettre adressée par Hansotte au curé-doyen d'Uccle, datée du 8 mai 1873 (A.G.R., A.E., 31.553). L'architecte y fait allusion à une réunion avec la Commission royale des monuments.
- (\*) A.G.R., A.E., 31.478. Plans divers de l'église Saint-Pierre et de la commune. D'après la teneur de la lettre citée précédemment (note 20), ce sont sans doute ces plans ou Hansotte soumis à la Commission royale des monuments. Celle-ci, d'après l'architecte, approuvait les lignes directrices du projet mais souhaitait une extension prévue tout de moindre ampleur.
- (\*) Lettre adressée à la commune d'Uccle, datée du 25 septembre 1878 (A.G.R., A.E., 31 510. Copie des lettres expédiées par le Conseil de fabrique, n° 123).
- (\*) Et remplacé par le clocher éternel orné de Cewag. Il est à remarquer que les deux piliers qui bordent l'entrée latérale (après du clocher) avec la rue du Repos) sont les seuls vestiges de la clôture de l'ancien cimetière de l'église. L'un d'eux porte d'ailleurs l'inscription « AERE ECCLESIAE 1851 ». Voir A.G.R., A.E., 31.394. Registre à l'usage des curés d'Uccle composé par le curé-doyen François Vander Bloot. Noté sur l'église.
- (\*) Voir AMEELUY Polrick, *L'Église Saint-Pierre d'Uccle, sa restauration en 1884 par l'architecte Jean Baes*, dans *Uccle 1884*, n° 90, janvier 1982, et n° 91, mars 1982. Les sources principales de l'article proviennent du dossier « Embellissement des façades et installation d'une cloche » (A.G.R., A.E., 31 566).
- (\*) Parmi celles-ci, relevons l'approbation du Conseil de fabrique, le 6 janvier, et l'arrêt définitif autorisant l'exécution des travaux, le 24 juillet. La Commission royale des monuments émit un avis favorable le 1<sup>er</sup> mars; pour celle-ci voir aussi *Résumé des procès-verbaux des séances de la Commission royale des monuments, séances de janvier-février 1884* dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 23<sup>e</sup> année, Bruxelles, 1884, p. 58.
- (\*) Deux plans représentant l'état de l'église avant les travaux : élévation des façades antérieures et arrière-façade, élévation de la façade méridionale (datée du 4 août 1883). Deux plans représentant le projet : plan des façades, plan et élévation de la clôture (5 janvier 1884), élévation de la façade méridionale (5 janvier 1884), élévation de la façade postérieure et détail (5 janvier 1884), élévation et plan des façades méridionale et postérieure avec détails (12 avril 1884), plan des façades, plan et élévation de la clôture et détail (12 avril 1884).
- (\*) Reproduits dans un article de CROKAERT dans *Le Feuilleton brabançon*, n° 167, pp. 293 et 294. Bien qu'ils ne soient pas représentés sur les plans du projet, leur similitude avec les panneaux du chœur les fait rattacher à l'entreprise de Baes, de ce que confirme les anciennes vues de l'église. Ils ont été remplacés par des vitraux lors des travaux de 1938-1940.
- (\*) BAES Louis-Charles, *Jean Baes, architecte et aquafortiste bruxellois (1848-1914)* dans les *Cahiers bruxellois*, III, 1, Bruxelles, 1958, p. 66.
- (\*) A cette occasion, on remit au jour les médaillons en vitraux soulignant la corniche et que Baes avait peints dans la couche de ciment. CROKAERT fit allusion à ces médaillons en précisant qu'ils avaient été disparaitre après le détachage (dans *Le Feuilleton brabançon*, n° 167, pp. 291 et 292).
- (\*) Les informations principales de ce chapitre proviennent de documents « Aggrandissement et restauration de l'église », rapports, délibérations, correspondances, appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Pierre.
- (\*) Approuvée par le Conseil de fabrique le 16 septembre 1938.

(16) Travaux terminés le 26 mars 1940 d'après l'état d'achèvement des travaux. La réception provisoire des travaux eut lieu le 24 octobre de la même année, et la réception définitive le 26 septembre 1942.

(17) Procès-verbal de la séance du Conseil de fabrique du 7 mars 1949. Le devis estimatif portait sur un peu plus de 200 000 francs.

(18) Annonce de la bénédiction solennelle des cloches, 21 septembre 1962 (Archives communales d'Uccle).

(19) Travaux et sources contenant un relevé au moins partiel du mobilier de l'église Saint-Pierre (c'est-à-dire chronologique).

• VANDER LINDEN Emiel *Uitendach Vana. Over het voormelig meubilair der Uikérische parochiekerk en kapellen, dans Eigen Schoon en De Brabander*, 1938, 21ste jaargang, nr. 6-7, nieuwreeks 13, pp. 228-232. L'auteur y reproduit un inventaire dressé le 21 novembre 1788 sous l'administration française et conservé aux A.G.R. Département de la Dyle, 1292 (non disponible).

• A.G.R. A.E., 31-394. Registre à l'usage des curés d'Uccle composé par le curé-doyen François Vancor Binst... De ecclesiae suppletici. Comprend une liste du mobilier d'après un inventaire de 1780 suivi d'un relevé détaillé des acquisitions faites de 1818 à 1857.

• DELEMANS J., Uccle. Manuscrits. Bruxelles, 1958.

• A.G.R. A.E., 31-515. Recensement et inventaires des objets appartenant à l'église. Contient des inventaires du mobilier dressés par la Fabrique entre 1883 et 1903.

• *Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Bruxelles* par le Comité des correspondants de la Commission royale des monuments, province de Brabant. Bruxelles, 1904, p. 57.

• de BÖRCHGRAVE d'ALTENA Joseph, comte. *Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant arrondissement de Bruxelles*, dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, tome 47, Bruxelles, 1947, pp. 188-187.

• CRUCKAERT Henri, *Évolution territoriale d'Uccle - Esquisse historique, toponymique et archéologique*, écrité par l'Administrateur communal d'Uccle, 1958, pp. 114-116.

• *Inventaire sommaire des objets d'art de l'arrondissement de Bruxelles* par la Commission royale des monuments et des sites, province de Brabant. Bruxelles, 1961, p. 198.

• *Catalogue de l'Exposition organisée à l'église Saint-Pierre pour le 500<sup>e</sup> anniversaire du couvent de Boetian-dam*, organisée par le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, septembre-octobre 1988.

• Archives de la Fabrique de l'église Saint-Pierre. Notes sur l'église sous le titre : « Que penser d'un trésor d'Uccle » (1865?).

• COEKELBERGHS Denis, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province de Brabant. Canton d'Uccle*. Bruxelles, IRPA, 1977, pp. 20-22.

• *Monuments, sites et curiosités d'Uccle*, par le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs. 2<sup>e</sup> édition, 1978, pp. 13-14.

• DESMAREZ Guillaume, *Guide illustré de Bruxelles*, 5<sup>e</sup> édition remise à jour et complétée par Aurélien ROUSSEAU. Bruxelles, 1978, pp. 365-368.

• Voir aussi note (20).

(20) *Catalogue de l'Exposition organisée à l'occasion du bicentenaire de la consécration de l'église Saint-Pierre* par le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs et par le Cercle d'archéologie, de paléontologie et de géologie. Pro. An. Uccle, 2-17 octobre 1982. Catalogue rédigé par Patrick AMEELUW avec la collaboration de Clément TEMMERMAN.

## TABLE DES MATIÈRES

Première partie : LE MONUMENT . . . . .	208
• Construction 1778-1782 . . . . .	209
• Projets d'agrandissement 1869-1876 . . . . .	214
• Embellissement 1884 . . . . .	217
• Agrandissement et restauration 1938-1952 . . . . .	219
Deuxième partie : LE MOBILIER . . . . .	222
• Autels . . . . .	224
• Banc de communion . . . . .	227
• Bancs des marguilliers . . . . .	227
• Chaire de vérité . . . . .	227
• Chemin de croix . . . . .	230
• Confessionnaux . . . . .	231
• Culte (Objets de) . . . . .	233
• Décoration . . . . .	244
• Ferronnerie . . . . .	244
• Fonts baptismaux . . . . .	245
• Luminaire . . . . .	245
• Monuments funéraires . . . . .	248
• Peinture . . . . .	249
• Reliure . . . . .	253
• Sculpture . . . . .	255
• Sièges . . . . .	259
• Son . . . . .	259
• Tables . . . . .	261
• Textile . . . . .	261
• Vitraux . . . . .	265

# *L'Estrille du Vieux*

## *Bruxelles et*

### *son environnement*

*par Marcel VANHAMME*

Le rue de Rollebeek, à Bruxelles, est courte et étroite. Un de ses éléments nous paraît essentiel: débarrassée de ses trottoirs, elle a été transformée en voie piétonnière. Bien qu'échappant parfois aux regards distraits des étrangers de passage, elle permet aux touristes d'accéder sans peine à la rue Haute et à l'église de la Chapelle, dont l'intérêt historique n'est plus à établir.

L'immeuble formant l'ensemble de la *Galerie d'Art Saint-Louis* et *L'Estrille du Vieux Bruxelles* est en briques rouges, dites espagnoles; avec ses gradins et son admirable portail du XVII<sup>e</sup> siècle, il ne cesse d'attirer peintres, dessinateurs et aquafortistes, qui viennent poser leurs chevalets devant la façade de l'édifice. La sérénité qui plane en ce lieu privilégié n'exclut cependant pas une certaine animation: restaurateurs, antiquaires, marchande de mode, coiffeur, charcutier, cordonnier, font bon ménage, de même que les touristes de jour et les habitants habituels du quartier.

Autrefois, un ruisseau (*Santbeek, Savelbeek*), venant du marais du *Savelpoel*, traçait d'un trait d'argent le site actuel de la voirie, pour se perdre ensuite dans les marécages du bas de la rue des Alexiens d'aujourd'hui. Tandis que les familles nobles et les riches bourgeois habitaient le haut du Sablon, la rue de Rollebeek ne comptait guère que des boutiquiers, des ouvriers ou artisans, ainsi que quelques journaliers.

Le 14 janvier 1649, des sœurs augustines, originaires de Lorraine, probablement inquiètes des rumeurs de guerre qui pesaient sur la contrée, sollicitèrent du gouvernement autrichien des Pays-Pays, l'autorisation d'habiter à Bruxelles. Cette demande ne fut accordée que quatorze ans plus tard et les religieuses s'établirent rue de Rollebeek. Dans leur nouveau couvent, les lorraines ouvrirent une école gratuite pour jeunes filles, à qui elles enseignèrent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la langue allemande, la musique vocale et instrumentale. La rue, qui assurait une communication directe entre le haut de la ville et la vallée de la Senne, était singulièrement bruyante. Aussi les dames lorraines décidèrent-elles d'édifier une autre chapelle dans un endroit moins agité: elles choisirent le Grand Sablon.

En 1767, la rue de Rollebeek groupait seize maisons: dix côté Steenpoort et six côté de l'Estrille. Ces habitations sont bien visibles sur le plan de Martin de Tilly. Les relevés de la population de l'endroit, à l'époque de l'impératrice Marie-Thérèse, renseignent les noms, les âges et les professions des habitants. Parmi ceux-ci, on note la présence de deux perruquiers, de trois tailleurs, de deux cordonniers, d'un maître fondeur, d'un abatteur, d'un menuisier, d'un crémier et de deux aubergistes.

L'application des idées josephistes mit un terme à l'activité des lorraines, dont le couvent fut fermé le 24 mars 1785. A la fin de l'Ancien Régime, la rue de Rollebeek comptait cinquante rentiers, marchands en gros ou employés; soixante-dix-neuf négociants au détail, ou artisans; trente-six ouvriers; quarante-quatre domestiques, quinze ecclésiastiques et quatre-vingts enfants. Les locaux du couvent des lorraines étaient délabrés lors du départ des sœurs. Cependant, la *Commission des Etudes*, instituée par le gouvernement de Joseph II, décida d'y installer une école normale principale pour candidats instituteurs. Le 10 octobre 1789, l'architecte Nivoy

présenta aux membres de la Commission un plan de rénovation de l'édifice, ainsi que les conditions de l'entreprise. Les événements politiques qui marquèrent la fin de cette année 1789, ne permirent pas la poursuite de l'initiative (1).

A sa prise du pouvoir dans nos régions, la République française fit établir un recensement des bâtiments et de la population. En 1795, la rue de Rollebeek comptait dix-sept immeubles, dont les numéros allaient du 432 au 448; des vitriers, des cochers, des lavandières, des bijoutiers, des marchands, des organistes, un horloger, un commis de bière, un prêtre y étaient domiciliés.

Au numéro 434 habitait un nommé Jean-Baptiste Halsteens, signalé comme entré dans la commune en 1786; au numéro 433, un certain Antoine Van der Meulen, à Bruxelles depuis 1791; tous deux étaient indiqués comme tenanciers d'un « débit de boissons », dans la même rue de Rollebeek. Il s'agissait certainement d'estaminets.

#### ORIGINE DU MOT ESTAMINET

Le mot proviendrait du flamand *stamm* (tribu, souche, assemblée, famille); par analogie, lieu de réunion familiale, où l'on boit et fume.

Cette première hypothèse est suivie d'une seconde, reposant sur une expression, espagnole cette fois: *sta un minuto*, reste un instant. Autrefois, des tenanciers de débits de boissons disaient aux passants dont ils convoitaient la clientèle: *sta mijnheer*, arrêtez-vous monsieur. Dès lors, on prit l'habitude de dire « allons au *sta mijnheer* », expression qui devint « allons au staminet », puis « estaminet ». Troisième possibilité: derrière le comptoir de l'établissement s'entassaient des tonneaux de bière, ainsi que des pots d'étain servant à la consommation. Ces récipients munis d'anse s'appelaient *estamoie*.

L'origine du mot estaminet reste donc controversée.

(1) Vanhamme (Marcel), *Projet de création d'une Ecole Normale centrale à Bruxelles, au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Poiré-Brabant, mars 1959.



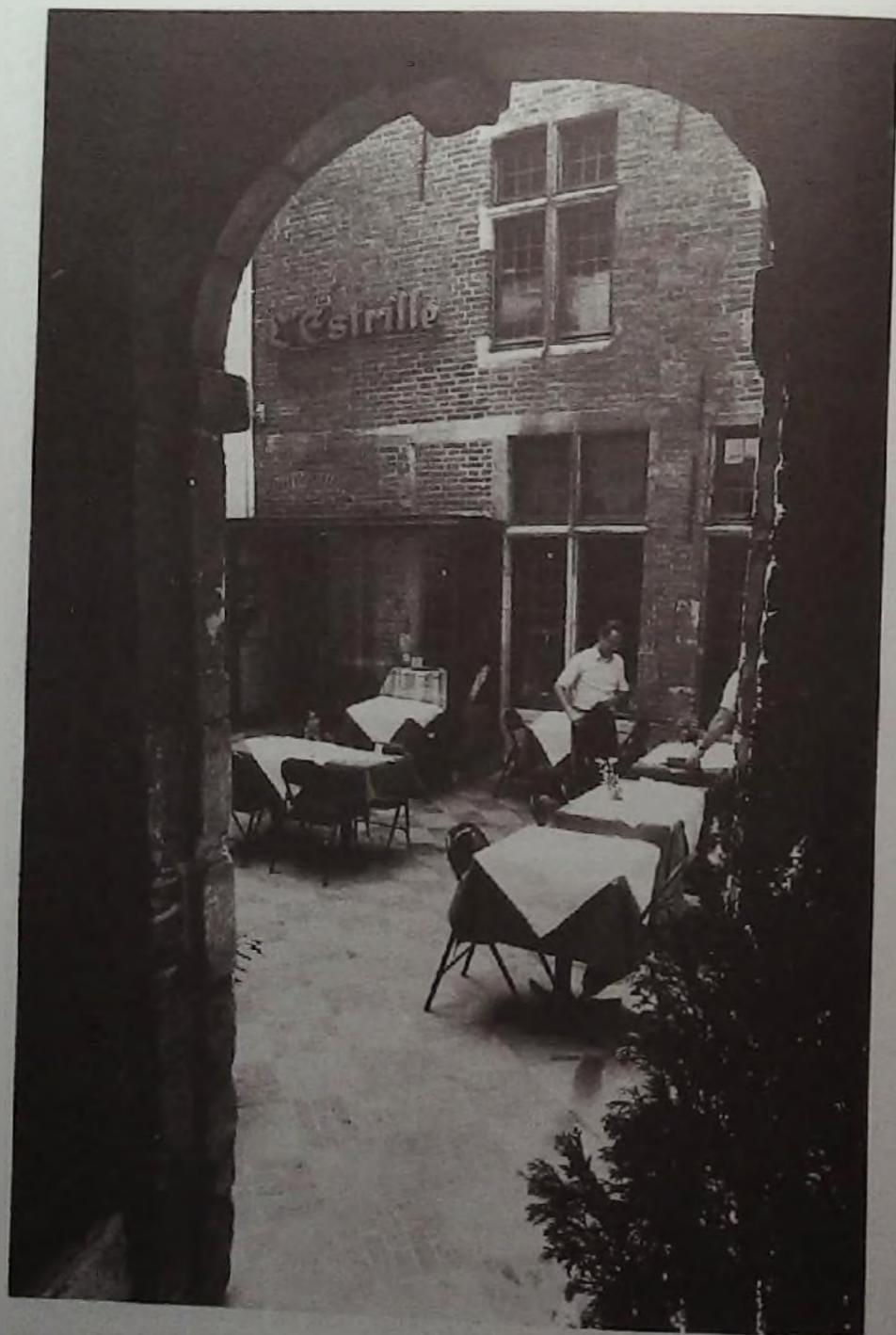
Rue de Rollebeek par un beau jour d'été (1963). Façade de l'Estrille du Vieux Bruxelles, et les façades voisines. La fontaine au premier plan est récente.

La fréquentation des débits de boissons était très élevée au siècle dernier. A Bruxelles-ville, ceux-ci s'élevaient à 468. Si on totalise les cafés, les estaminets et les cabarets de la capitale, on arrive à un établissement pour trente habitants, âgés d'au moins seize ans ! Les environs de la ville étaient jalonnés de centaines de cabarets de campagne. De plus, les fermiers prirent l'habitude de brasser eux-mêmes leur bière, qu'ils vendaient, à l'occasion, aux voisins ou aux citadins en promenade. En Brabant, ces fermes prirent le nom de *camagien*, de *cam*, fourquet.

Les mots *café*, *estaminet* et *cabaret* ne désignaient pas la même catégorie d'établissements. Le café était d'une classe supérieure aux deux autres : on y servait des liqueurs, des glaces, du chocolat et du thé; la bière y était souvent importée, telle la Munich. Vers 1830, la renommée des *Mille Colonnes* et du *Suisse* (place de la Monnaie), du *Café de l'Amitié* (place Royale), du *Grand Café* (rue des Eperonniers), n'était plus à faire. Les premières bières anglaises (*scotch ale*, *pale ale*, *ale*) étaient servies couramment vers 1840. En 1857, Bruxelles comptait une dizaine de cafés très fréquentés.

Le cabaret est un établissement de bas étage, l'« assommoir », décrit par Emile Zola. S'y rendre devint une habitude pour les sous-salariés du siècle dernier. Ils y trouvaient un peu de chaleur humaine et y rencontraient des gens de leur classe sociale, à qui parler sans retenue. Les journaliers et les petits ouvriers sombrolent facilement dans l'alcoolisme et dans la misère physiologique. A part les prostituées les plus déchues, les femmes ne fréquentaient guère les cabarets.

Les estaminets étaient généralement d'une catégorie supérieure. Les tenanciers y servaient des bières locales ou régionales (gueuze, kriek, lambic, faro et bière de mars), diverses espèces de liqueurs, annoncées sur une enseigne extérieure (genièvre, rhum, cognac, cassis, bitter, vermouth, amer picon, curaçao) et du vin. En hiver, par les froids rigoureux, les patrons d'estaminets distribuaient en salle, à leurs clients fidèles, soit de la bière chaude, soit du vin chaud rehaussé de sucre et de cannelle; ils présentaient, parfois, des crêpes.



Rue de Rollebeek. La courrette intérieure de l'estaminet L'Estrille.

Un déboucheur de bouteilles de gueuze, ainsi qu'un égouttoir pour verres de gueuze (ceux-ci ne pouvant être essuyés) trônaient sur le comptoir des estaminets bien tenus. Derrière celui-ci, on voyait un fût en faïence contenant le *schnick*, ainsi qu'une étagère sur laquelle étaient alignés des pots de grès ou d'étain - utilisés pour la consommation des boissons - et de petits verres à goutte, au pied épais. Le *zagenmanneke*, bonhomme automatique tenant une scie, était mis en marche lorsque le tenancier du débit de boissons voulait se débarrasser d'un client en état d'ébriété, devenu trop bavard. Les jeux de cartes des habitués de l'estaminet étaient rangés soigneusement dans les casiers d'une étagère suspendue au mur. *God ziet my, hier vloekt men niet* (Dieu me voit, ici on ne jure pas) proclamait sentencieusement une inscription accompagnée d'un œil fulgurant. Une affiche jaunie rappelait la loi réprimant l'ivresse publique. Durant les chaudes journées d'été, une bouteille attrappe-mouches piégeait ces désagréables insectes. Un récipient en cuivre contenait des pailles destinées à allumer les pipes des clients. Le soir, l'estaminet était éclairé par la lumière pâlotte d'un bec Auer.

Le *lundi perdu* suivait l'Épiphanie. Comme les ouvriers, à cette occasion, bénéficiaient d'un jour de congé, ils allaient de porte en porte mendier quelques pièces de monnaie, qui prenaient ensuite le chemin du cabaret. Cette coutume ancestrale tomba dans l'effronterie et suscita des excès, dont la population se plaignit. Une affiche du 18 mars 1853, mit un terme à ces licences, en annonçant des mesures de police à l'égard des ouvriers abusifs.

#### L'ESTRILLE DU VIEUX BRUXELLES TEL QU'IL FUT

Nous venons de considérer l'aspect général des estaminets. Voyons l'Estrille, à la même époque. Après avoir franchi le portail caractéristique de l'établissement, le visiteur accédait à une courrette, puis à la salle commune. Celle-ci, pavée de dalles rouges, était semée quotidiennement de sable blanc.

Le mobilier rustique comprenait : de lourdes tables et chaises en chêne, de longs bancs fixés le long des murs, un comptoir

comme nous l'avons décrit ci-dessus; des cadres, portant respectivement des *solos-schlems* gagnés par des joueurs de carte, les portraits de nos premiers rois, une figuration d'Erasme au sourire sardonique, une vue de Bruxelles tirée du *Théâtre Sacré de Brabant*; sous un globe, un saint Michel terrassant le dragon; dans un cadre à moulure noire et dorée, une statue de la *Bonne Espérance*, protectrice d'une société de pêcheurs à la ligne fondée en 1882.

En hiver, un chat dormait près d'un gros poêle à charbon; un chien, du genre fox-terrier, s'agitait dès qu'il entendait le moindre bruit inhabituel.

Le premier étage de l'Estrille était réservé aux sociétés, qui y possédaient leur siège social. Parmi celles-ci, on comptait la *Providence*, association poursuivant des buts philanthropiques.

#### L'ESTRILLE ET SON CABARET — THEATRE

Les cabarets - théâtres où l'on dine, où l'on soupe, où l'on côtoie de jolies filles, des artistes, des poètes; où le *strip-tease* est roi, où les femmes sont plus femmes... où l'on assiste au spectacle artistique ou satirique en mangeant et en buvant du champagne ou des liqueurs fortes, est une des spécialités de Paris. Or, avant la dernière guerre, Bruxelles n'avait pas d'établissements comparables à ces prodigieux spectacles parisiens, qu'enviaient toutes les capitales du monde.

L'Estrille, à l'époque, toute proportion gardée et en toute modestie, était le seul lieu d'avant-garde de Bruxelles où se pratiquaient, à l'instar de Saint-Germain-des-Prés, des programmes où de futures vedettes venaient chercher une consécration, parfois éphémère.

Le *Trou Vert* fut fondé par Don Samuel (frère de Jacques Stehman), par Smet (danseur, mime et comédien, père de Johnny Hallyday) et par Mister Van (auteur de romans policiers). Au *Trou Vert* succéda le *Trou Blanc*, dont l'initiative revint à Mister Van. A cette époque, l'Estrille était tenu par Victor Carlier, amateur de lambic doux et de beefsteak de cheval, qu'il cuisinait à merveille. Son éta-

blissement, fréquenté notamment par la jeunesse estudiantine, était, à chaque Saint-Verhaegen, mis à sac par des étudiants de l'ULB.

Les spectacles débutèrent en 1937-1938, chaque mercredi et jeudi. Acteurs, chansonniers, accompagnateurs se partageaient, après la représentation, la recette de la soirée. Jacques Stehman (1912-1975), qui devint professeur au Conservatoire de Bruxelles et critique musical apprécié, y présenta ses premières œuvres; Maurice Carême (1899-1978) y récita ses poèmes, teintés de simplicité et tissés de bonhomie familiale. Les *Mémoires* de Mister Van, inédits à ce jour, rappellent que Roger Cousin débâta ses contes surréalistes; que l'étonnante finlandaise Clara Hilden, à la voix admirable, s'y fit applaudir par un public passionné...

D'autres noms, promus à un bel avenir, furent programmés, notamment Médard Tylgat (1871-1948) qui mit en scène un théâtre de marionnettes; Simone Redant et les élèves de son école de danse; Albert Gulslain (1890-1969), avocat, écrivain, académicien; André Gobert (1899-1949) et Claude Etienne (né en 1917), tous deux hommes de théâtre réputés; des artistes de la scène improvisèrent des sketches; enfin, différentes personnalités du monde du spectacle - ou du barreau - vinrent familièrement entretenir leurs auditeurs des particularités et singularités de leur métier.

#### UNE TRIBUNE OU LA POESIE ETAIT REINE

A l'origine, la *Tribune poétique* se tenait à la *Maison des Arts*, avenue Louise (1937). Geo Norge (pseudonyme de Georges Mogin, père de Jean) proposa à ses compagnons de se réunir dorénavant à l'estaminet de la rue de Rollebeek.

Geo Norge avait été l'animateur, avec l'acteur Raymond Rouleau, du Théâtre du Groupe Libre; il était également co-fondateur de la *Revue Blanche* et du *Journal des Poètes*, avec Pierre-Louis Flouquet (1900-1967), Pierre Bourgeois (1898-1976), Céline Arnaud, Maurice Carême, Geo Charles, Paul Dermée, Henri Fagne, Claire et Yvan Goll, Georges Linze, André Salmon, Henri Vande Putte, Edmond Vercammen, René Verboom et Paul Werrle. P.-L. Flouquet

fut le premier directeur du *Journal des Poètes*, qu'il dirigea de 1936 à sa mort, survenue en 1967.

Auguste Marin (1911-1940), avocat et poète, inaugura la *Tribune des poètes* par une évocation de l'œuvre de son aîné Odilon-Jean Périer (1901-1928), pour lequel il éprouvait une vive admiration et qui passait pour le poète le plus doué de sa génération. Périer avait fondé, avec Frans Hellens (1881-1972), Robert Melot du Dy (1891-1956) et Robert Goffin (1898), la revue le *Disque Vert*. Se succédèrent à la *Tribune*, Marcel Thiry (1897-1977), membre de l'Académie de langue et de littérature française en 1939, Lucien Christophe (1891-1975), directeur général des Beaux-Arts et des Lettres au Ministère de l'instruction publique; Paul Eluard, Audiberti et autres hommes de Lettres dans le mouvement littéraire du temps. Mister Van céda son *Théâtre Blanc*, chaque fois que les directeurs de la *Tribune* lui en faisaient la demande.

La seconde guerre mondiale interrompit l'activité de l'entreprise. Au mois d'octobre 1940, Daniel Van Damme (1893-1972), conservateur des Musées d'Anderlecht, organisa à la Maison dite d'Erasmus, des causeries et des lectures publiques culturelles; on y



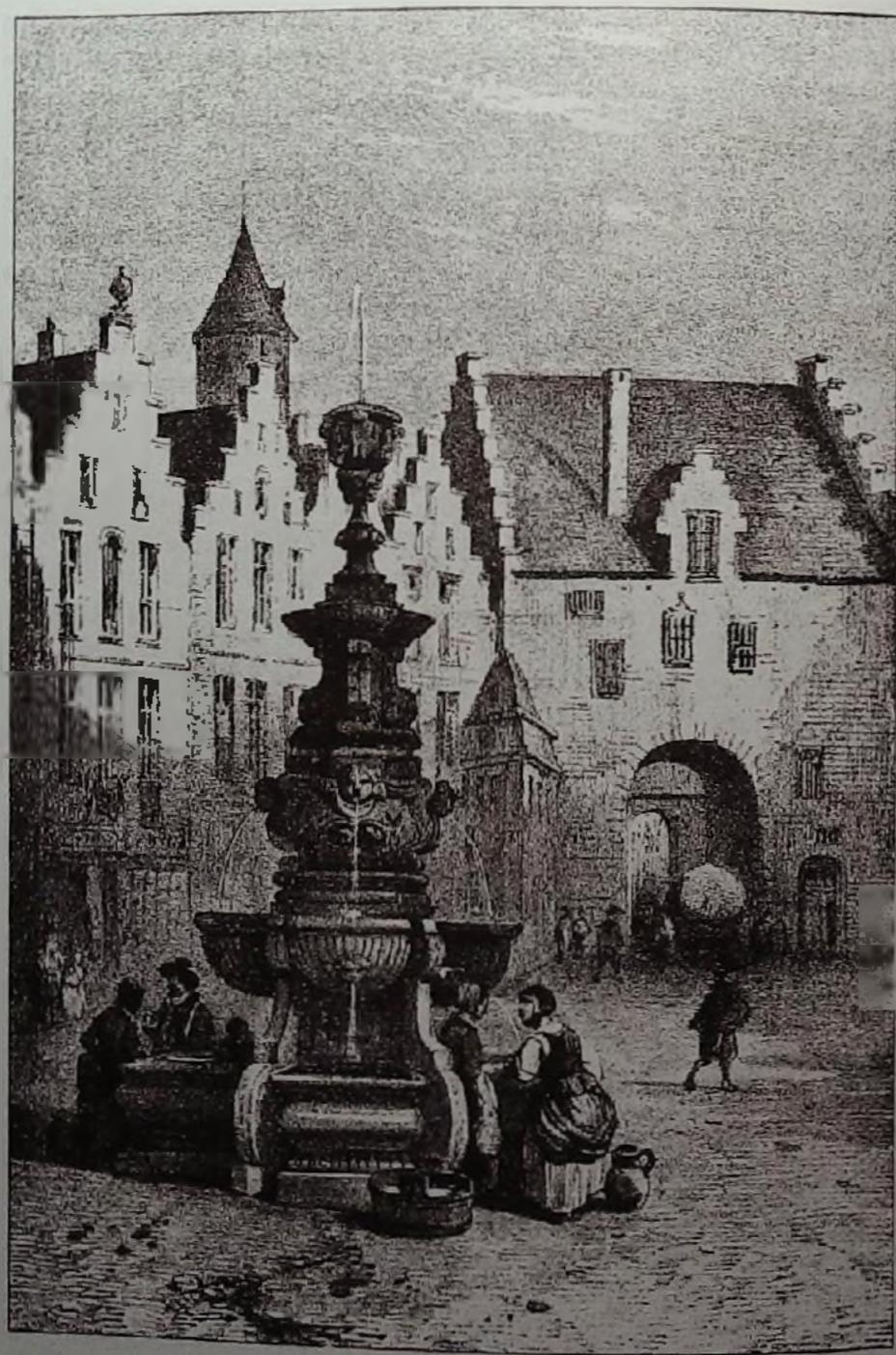
Intérieur d'estaminet, vers 1830. Fac-similé d'une lithographie de J. Madou (1796-1877). Extrait de *Bruxelles à travers les âges* par Louis Hymans, T. II, p.190.

entendit, notamment, Albert Guislain et Jean Thévenet. Georges Bohy (1897-1972), avocat, député de Charleroi, pensait qu'il était nécessaire de s'opposer aux nazis en préparant une résistance intellectuelle et en défendant la langue française. Il nourrit l'espoir de voir Flouquet réouvrir sa *Tribune poétique* à tous ses fidèles. Surmontant les difficultés de l'heure, Adrien Jans (1905-1973), directeur de la *Tribune*, entretint un auditoire choisi, de Baudelaire (Robert Vivier s'étant désisté au dernier moment). Des conférences littéraires se succédèrent tous les quinze jours, diffusant parmi un public averti, la culture latine menacée. Hubert Colleye (1883-1972), par exemple, s'inspira des trois muses de Charles Peguy: la France, Jeanne d'Arc et la République.

Si la presse collaboratrice de l'ennemi, donna un compte-rendu élogieux de ces rencontres, la *Propaganda Abteilung* alertée signifia aux directeurs de la *Tribune* de mettre fin à leurs activités. Cependant, peu de temps après, elles furent officiellement autorisées à les reprendre. La surprenante dynamique du groupe littéraire tint dès lors du défilé et de la constance. Outre l'analyse du mouvement littéraire international, le programme comprit des thèmes d'études: Poésie et Danse, Poésie et Musique, Poésie et Peinture; on y invita Jacques Thibon et Daniel Rops... C'est dans le cadre de l'Esttrille que des groupements intellectuels tels que l'*Association des Amis de Romain Rolland* et la *Tribune Démocratique* virent le jour. Cette dernière fit connaître, entre autres, l'œuvre de Frans Hellens, de Michel de Ghelderode, de Suzanne Lilar et de Charles Bertin...

Ces ouvriers de la première heure ne passèrent pas inaperçus: dès 1935, Fernand Divoire - pour lors chroniqueur littéraire au journal *l'Intransigeant* - signalait le nom de Pierre-Louis Flouquet qui, selon le journaliste français, avait fait de Bruxelles la capitale de la poésie par l'intermédiaire du *Journal des Poètes*. Cette élogieuse appréciation, diffusée à Paris, fut d'ailleurs reprise par le médé-viste Georges Cohen, professeur à la Sorbonne.

Le premier numéro du *Journal des Poètes* - périodique de création et d'informations poétiques - sortit le 4 avril 1931. Le comité de lecture comprenait seize auteurs, dont Bourgeois, Careme, Flouquet, Linze, Norge, Van der Cammen et Vivier. Cette équipe reçut



Fontaine de la Steenpoort - D'après une lithographie de P. Lauters. Extrait de Bruxelles à travers les âges. par Louis Hymans, T. II, p. 119.

l'appui d'écrivains français, tels Céline Arnaud, Paul Dermée, Jean Follain, Luc Durtain et Jules Supervielle. Dès la deuxième année de sa parution, le *Journal des Poètes* mit sur pied une trentaine de comités nationaux. Ceux-ci étaient aidés par des traducteurs, travaillant à titre bénévole. Outre la *Tribune Poétique*, le *Journal des Poètes* donna naissance aux *Cahiers de la Poésie*, à l'*Anthologie de la Décade 1930-1940*, à l'*Anthologie de la Deuxième Décade 1940-1950*, aux *Rencontres européennes de Poésie* suivies par la suite des *Biennales de Poésie*, de l'*Anthologie Poétique du Dami-siècle* enfin, aux *Dîners du Journal des Poètes*, manifestations qui eurent lieu, soit à Bruxelles, soit à Paris.

Après P.-L. Flouquet (1936-1967), les Directeurs du *Journal des Poètes* furent successivement Pierre Bourgeois (1967-1976), Edmond Vander Cammen (1976-1980) puis Arthur Haulot et Philippe Jones.

Le renom du périodique s'accrut en 1950, année où Torrès Bodet, directeur général de l'UNESCO, envoya un message public aux fondateurs du *Journal*, dont on fêtait l'anniversaire. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'il avait attiré l'attention des intellectuels étrangers. Le poète Georges Marlow (1872-1947) avait écrit dans le *Mercure de France* que le *Journal des Poètes* dépassait en étendue la réputation de la *Jeune Belgique* (1881-1897), mouvement littéraire qui avait consacré le talent de Rodenbach, de Verhaeren, d'Eeckhout, de Maeterlinck, de Giraud, de Van Lerberghe et d'une infinité d'autres hommes de lettres belges.

#### LE TEMPS RETROUVE

Les programmes de la *Tribune de la poésie* accueillirent Lucien-Paul Thomas (1880-1948), Albert Mockel (1866-1945), Thomas Braun (1876-1961), Georges Marlow, Frans Hellens... On y écouta - outre des hommes de lettres - des critiques littéraires, des architectes, des gens de théâtre, de hauts fonctionnaires amis de la langue française. Des débats suivaient habituellement les conférences, des intellectuels vinrent de province pour se retremper dans le climat spirituel de l'Estrille.

Au mois de septembre 1951, Flouquet choisit Arthur Haulot (né en 1913) au titre de co-directeur. Haulot avait publié *Nous*



La Sténopotte, Dessin de Puttaert, d'après une ancienne estampe. Extrait de Bruxelles à travers les Ages, par Louis Hymans, T. II, p. 120.

(1933), *Matin du Monde* (1937), *Adolescence* (1939), *D'un monde à l'Autre* (1940), *Si lourd de sang* (1947); doué d'un dynamisme remarquable, ce poète deviendra *Commissaire général au tourisme de Belgique*. Grand voyageur, amoureux de la vie, ayant connu les camps de concentration nazis et les souffrances des prisonniers politiques, Il organisera les premières assises de la *Biennale internationale de Knokke*, en 1951.

En 1952, l'estaminet changea de propriétaire. La *Tribune* - et le *Journal des poètes* - déménagèrent. Vers cette époque, mûrit l'idée de l'organisation d'un congrès international de poésie, proposition séduisante, s'il en fut. Mais ne fallait-il pas également ouvrir une *Maison internationale* poursuivant des buts similaires? Le 18 janvier 1955, Jean Cocteau était présent à l'inauguration d'un foyer de la poésie, à la *Maison des Arts*, située au 147 de la chaussée de Haecht, à Schaerbeek.

La poésie attirait un nombre grandissant de personnalités. Une grande dame, amie des artistes, Sarah Huysmans (†1983) mit sur pied les *Midis de la poésie*, bientôt suivis des *Midis de la danse* puis des *Midis de la musique*.

#### JURISTES ET MAGISTRATS A L'ESTRILLE

En 1882, Edmond Picard (1836-1924) y fonda le *Journal des tribunaux*. Avocat renommé, écrivain de talent, professeur, fondateur de l'*Art Moderne* (1866), sénateur socialiste, cet esprit universel groupa autour de sa puissante personnalité, quelques-uns de ses amis qui vinrent à l'Estrille boire une bière blonde et fumer la pipe. L'atmosphère de l'estaminet, quoique enfumé par le tabac de la clientèle, plaisait aux membres du groupe bien plus que la sévérité traditionnelle des salles du palais de justice. Le choix de l'établissement n'appartenait pas en propre au seul Edmond Picard : Léopold Courouble (1861-1937) et Eugène Demolder (1862-1919) y furent pour beaucoup. Le premier de ces hommes de loi élaborait des romans folkloriques bruxellois sous le nom de *La Famille Kaekebraek*; le second, critique d'art, faisait de la transposition littéraire de tableaux anciens. Jean Van Parijs, membre de la Libre Académie de Belgique (fondation Picard), note dans ses souvenirs que



Rue de Villers, n° 43; l'immeuble à gauche est neuf, il rappelle le bâtiment ancien. Une des façades donne sur la place de Dinant (numéro 29).

« c'est dans la fumée des pipes que s'élaborèrent maintes réformes de notre droit administratif ou de nos lois de procédure, de notre code pénal, de notre droit social » En 1899, Edmond Picard abandonna la direction du *Journal des Tribunaux* au bâtonnier Léon Hennebicq (1871-1940), qui rajeunit le comité en faisant appel à Jules Destrée (1863-1936), Henry Carton de Wiart (1869-1951), Paul-Emile Janson (1872-1944), Henri Jaspar (1870-1939), Jacques de Cressonnières (1854-1926), Eugène Soudan (1880-1960) et Charles Gheude (1871-1956).

La guerre 1914-1918 dispersa cette équipe qui, dès la fin des hostilités, reprit vie avec les Paul Struya, Henri Van Leynseele, Gaëtan Delacroix, Henri Rolin, Victor de Laveley, Henri Puttemans, Emile Janson, Joseph Pholien, Albert Guislain, Pierre Poirier, Jean Van Parijs et Albert Chômé. Aux côtés de ceux-ci, des « anciens » prirent place : Thomas Braun, Charles Gheude, Eugène Voets, Maurice Passelecq, Henri Mangin, Auguste Orts et Kebers. De retour à l'Estrille, d'autres juristes ou magistrats, parmi lesquels Charles Reepingen, Jean Thevenet et Pierre Vermeylen, renforcèrent le cénacle. Ils retrouvaient avec joie, non seulement des confrères estimés, mais également leurs pipes au long manche, soigneusement rangées dans un ratelier, ainsi que leur pot de tabac en faïence hollandaise : atmosphère sereine pour une délectation culturelle et bourgeoise.

Hélas, le moment vint où les beaux jours passés entre gens de bonne compagnie furent assombris par des bruits persistants relatifs à une prochaine démolition de l'édifice de l'Estrille.

#### MENACES SUR LE CHARME D'UN DECOR

L'arrêté royal du 12 mars 1852 portait l'élargissement futur de la rue de Rollebeek à huit mètres, par empiètement sur les deux côtés de la voie. Ce projet avait pour but de faciliter la communication entre le haut et le bas de la ville; pareille mesure n'était cependant valable que si la largeur atteignait vingt mètres.

Les modifications de la voirie devaient nécessairement être comprises dans un plan général d'aménagement... qui n'existait pas à l'époque.

D'autre part, l'administration communale envisageait d'agrandir l'école de menuiserie, dont le bâtiment se trouvait coincé par la rue de Rollebeek, la rue Haute et l'actuelle place Emile Van der Velde. L'agrandissement souhaité prévoyait l'empiétement sur l'estaminet l'Estrille du Vieux Bruxelles, qui se voyait ainsi condamné à la destruction.

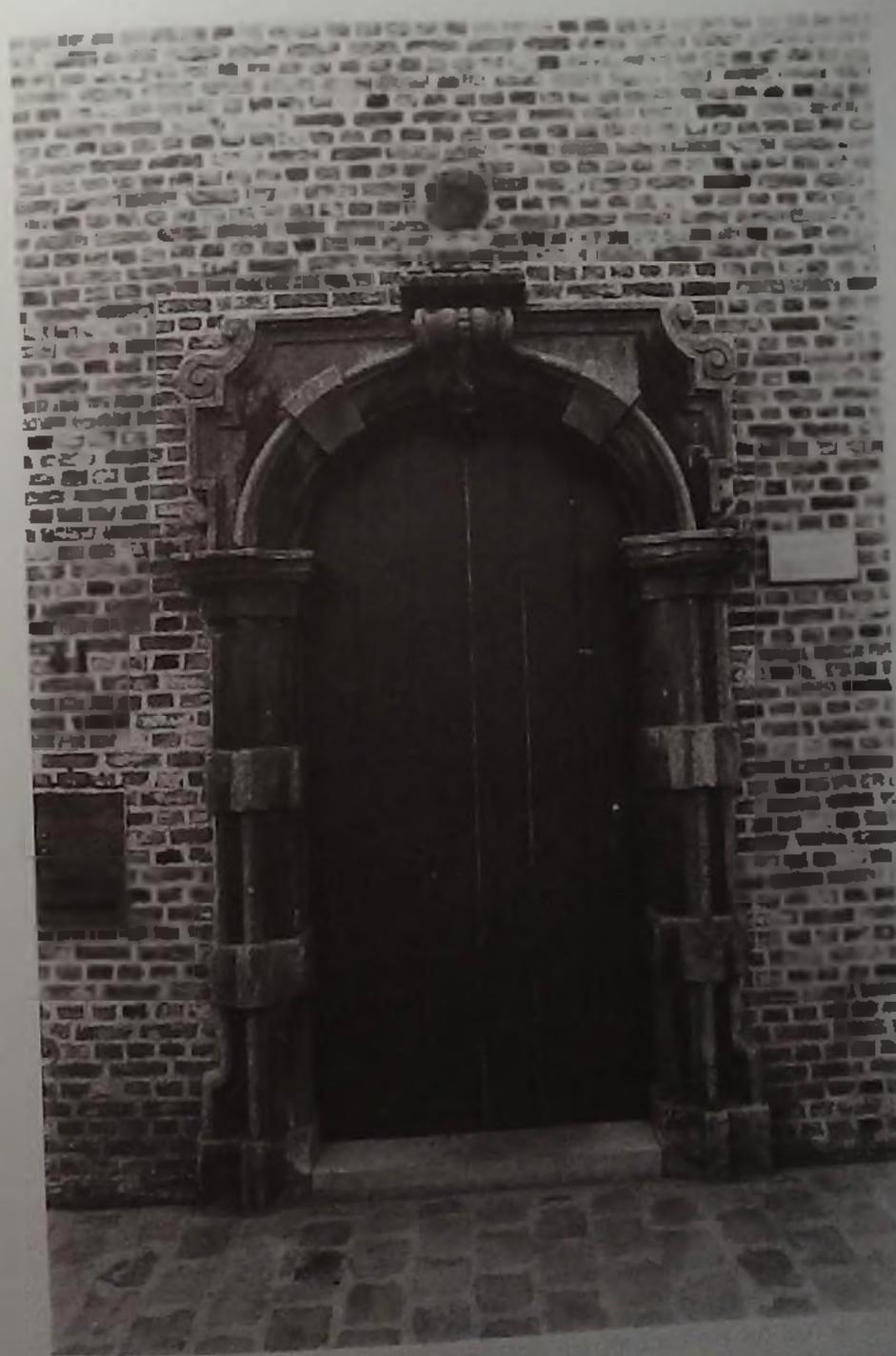
Les études architecturales et urbanistiques tenaient compte de certaines mesures d'hygiène et de sécurité : ces analyses retardèrent la mise en œuvre du projet.

Lorsqu'il fut question d'abattre la façade et l'intérieur de l'estaminet, le bourgmestre de la capitale, baron van de Meulebroeck, s'opposa à la démolition de l'établissement, déclarant publiquement que la Ville de Bruxelles n'avait pas l'intention de démolir l'Estrille.

Dans un rapport adressé à la Commission royale des Monuments et des Sites, Daniel Van Damme et Adrien Ledent, rapporteurs, écrivaient que « *bien que très attachés à l'aspect de ce coin folklorique de Bruxelles, nous nous inclinons si cette demeure - intéressée directement ou indirectement aux problèmes nombreux de circulation, esthétique, hygiène et culturel - doit disparaître à condition que soit réalisé ce Plan général d'urbanisation souhaité. Nous nous inclinons si ce Plan d'ensemble prouve que, pour désencombrer Bruxelles et sauver son centre historique l'Estrille du Vieux Bruxelles doit être anéanti. Bruxelles capitale est domaine de tous les Belges. C'est pourquoi nous nous croyons en droit de réclamer l'application de l'arrêté royal du 2 décembre 1946.* »

Ce texte est de 1954, année de la présidence de Daniel Van Damme à l'organisme intitulé *Défense de Bruxelles*. Une brochure - ou figurent les noms de Daniel Van Damme, Albert Guislain, Berthe Delépinne, Pierre-Louis Flouquet, Jean Van Parijs, Marcel Vanhamme, Marthe Goebel, ainsi que de courts textes relatifs à l'Estrille dont les auteurs étaient Pierre Bourgeois, Jean Dypreau, Geo Norge, François Maret, Marcel Vanhamme et Louis Van den Heuvel - fut lancée parmi les défenseurs du Vieux Bruxelles.

Le premier numéro de la revue bimestrielle *Bruxelles 1955*, luxueusement présentée, reprit le flambeau; elle avait placé à sa



Rue de Villers, n° 43. La plaque en cuivre, à droite, porte l'inscription suivante : Porte du XVII<sup>e</sup> siècle provenant de l'ancienne Impasse des Ardennes. Don de la s.m. Philips.

direction Pierre-Louis Flouquet (Louis Van den Heuvel s'occupant de la partie commerciale). Cette publication n'eut qu'une existence éphémère, son dernier numéro parut au mois de décembre 1955.

En fin de compte, la façade et le porche baroque de l'Estrille furent classés en 1960. A la même époque l'idée naquit de transformer l'intérieur de l'établissement en un musée consacré à la vie bruxelloise : ce projet n'eut pas de suite.

#### RESTAURATION DU BATIMENT

La Ville de Bruxelles, en tant que propriétaire de l'immeuble, confia la rénovation de celui-ci à son architecte en chef, M. Rombaux. Ce dernier utilisa, au cours de la reconstruction ou des aménagements, d'anciennes pierres puisées dans les réserves archéologiques. Le bâtiment arrière - entièrement neuf - est de l'architecte Ortgat, aidé dans son travail par son confrère Raes et le décorateur Boigelot. Les solives du plafond de la salle commune sont en majorité anciennes, les autres sont de bonnes imitations, ne déparant guère l'ensemble.

#### L'ANIMATION D'UNE RUE NAIT DE L'ATTRACTION DE SES BOUTIQUES

Depuis 1960, la rue de Rollebeek est incorporée dans l'îlot sacré numéro 2 (quartier de la Chapelle). Actuellement, cinquante immeubles à négoce, ornent les deux côtés de la voie publique, dont la légère pente vers la rue Haute est un de ses charmes.

Les étalages des boutiques sont, en général, d'une qualité exquise; des restaurants accueillants proposent des plats traditionnels ou exotiques. Plusieurs enseignes marocaines suggèrent des plats du Maghreb, savoureux et raffinés : viandes très cuites de mouton, couscous, méchoui, tajines. Quittant le Grand Sablon, le badaud se laisse guider par les magasins d'antiquités qui agrémentent la rue de Rollebeek, lui donnant une couleur et une musique étonnantes et cependant sans luxe excessif. La rue, piétonnière, est meublée de deux vasques à végétaux, de cinq bancs et d'une

petite fontaine monumentale placée récemment; sept arbres de petit format s'efforcent de cacher l'affreux mur latéral du *bowling* Crosly. A mi-hauteur de l'artère, la façade de l'ancienne école primaire communale n° 10 - aujourd'hui *Karel Buls atheneum en normaalschool* - est ornée d'un saint Michel terrassant le dragon, sculpture d'une belle réussite.

#### L'ESTAMINET D'AUTREFOIS MUÉ EN RESTAURANT

Une rue s'exprime par le nombre et la qualité de ses restaurants, telles la rue des Bouchers, la rue des Dominicains et autres artères entourant la Grand'place.

La rue de Rollebeek, alignée sur le Grand Sablon, jouit du même prestige, où le flâneur, après avoir joui, dans le Quartier des Arts, de la vie intellectuelle et spirituelle la plus intense de la capitale, aime découvrir à proximité de ces hauts-lieux de l'esprit un relais gastronomique.

Parmi ces établissements, l'Estrille s'est taillée une réputation enviable. Le restaurateur Mico Benjamin y fait montre de sagesse et de bon sens, par une cuisine de qualité - à prix modéré - où excellent les viandes grillées en salle, au feu de bois; les *brunches* du samedi et du dimanche midi sont les bienvenus auprès des visiteurs qui se sont attardés au marché d'objets d'art du Grand Sablon. La compagne de Mico Benjamin sert les plats dans un cadre ancien rénové, fleuri et accueillant. Durant les beaux jours, la courette de l'établissement devient terrasse en plein air.

#### CHARLES KLEINBERG RENOUE, LES LUNDIS, LES MAILLONS DE LA CHAÎNE D'AUTREFOIS

Charles Kleinberg figure parmi les artistes les plus notables de la vie intellectuelle bruxelloise d'aujourd'hui. Il organise les spectacles du lundi, à l'Estrille, dans la foulée des séances mémorables de naguère.

Charles Kleinberg naquit à Berchem-Sainte-Agathe, faubourg de la capitale, d'une mère grecque, tôt disparue, et d'un père polo-



N° 9, rue de Villers. Ancienne maison ouvrière tombant en ruines et portant, encasté dans sa façade, un boulet, probablement souvenir du bombardement de 1895.

nals, né autrichien. Mélomane convaincu, il rêvait pour son fils une carrière de virtuose. Dès l'âge de trois ans, l'enfant jouait du violon; à sept ans, il donnait des concerts; au *Conservatoire Royal de Bruxelles*, il suivit les leçons d'André Gertler, disciple et ami de Bela Bartok. Charles Kleinberg s'inscrivit à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles et entreprit deux candidatures en droit. Etudiant, il fut irrésistiblement attiré par la scène et fit partie du *Jeune théâtre de l'U.L.B.* 1959 constitua un tournant de la vie de Charles Kleinberg : à l'*Institut des Arts de Diffusion*, il suivit l'enseignement de Julien Berteau, ancien sociétaire de la Comédie française. Appelé au service militaire en 1961, il entra au *Welfare*. Au théâtre du Gymnase, à Liège, il assuma le rôle de Néron, dans *Britannicus*. Le *Théâtre National*, le *Théâtre de l'Alliance*, le *Théâtre des Galeries*, le *Théâtre de l'Ancre*, le *Rideau de Bruxelles*, le *Théâtre du Parc* - où Charles Kleinberg sera pensionnaire en 1965 - s'offrirent successivement à son jeune talent. Après un passage à Paris, ce furent des tournées et des voyages à l'étranger, jusqu'en 1967, année de la rentrée de l'artiste au bercail. Dès lors, des émissions à la radio et des enregistrements de disques contribuèrent largement à faire connaître son nom. Au retour d'un séjour en Afrique, Charles Kleinberg donna au *Théâtre de l'Esprit Frappeur*, d'Albert - André Lheureux, un spectacle de textes poétiques (1971). Consacré « baladeur des poètes », conquis par le charme, la sincérité et la ferveur des poèmes du jour, le récitant se produisit au *Cirque Royal* ainsi qu'au *Palais des Beaux-Arts* de Bruxelles; on le vit aux côtés de célébrités, tels Mikis Theodorakis et Maurice Béjart; il participa au Gala de l'UNICEF, retransmis par la télévision. En 1978, le moment semblait propice pour confier à l'expérience de Charles Kleinberg la réalisation de grandes fresques historiques; ce fut d'abord les fêtes de Wallonie, ensuite, en 1979 à l'occasion de la célébration du millénaire de la fondation de Bruxelles, le spectacle *Egmont*, d'après Goethe, monté sur la Grand-place de la capitale. Cette gigantesque entreprise théâtrale exigea la participation de trois cents acteurs, qui jouèrent devant un public de douze mille personnes.

Charles Kleinberg restait l'homme sensible à l'appel d'une jeunesse dynamique, soucieuse d'échapper aux ornières des aînés. Il récita devant les élèves des écoles de la Ville de Bruxelles; il entra, au titre de professeur d'interprétation de textes poétiques, au *Conservatoire de la capitale*, cette fonction fut une révélation.



Rue des Alexiens. Estaminet folklorique La Fleur en papier doré

Charles Kleinberg assure la direction artistique des *Semaines poétiques et musicales* de Beausaint-en-Ardenne (proche de Laroché).

Comme le lundi est le jour de fermeture de l'Estrille, Charles Kleinberg résolut d'y organiser un spectacle, chaque semaine différent, à partir du 5 octobre 1981. Depuis cette date, devenue celle de la reprise des activités spirituelles et artistiques de l'ancien estaminet, les programmes successifs constituent un bel ensemble où se côtoient les différents domaines de la poésie, des lettres, de la chanson, de la musique classique et du jazz: Claude Maurane (qui sera « la plus grande voix » du XX<sup>e</sup> Festival de Spa, 1983; chansons poétiques et rythmées), Gérard Mortier (l'Opéra), Leo Moulin (la poésie de Dante), Jacqueline Bir et Marthe Dugard (le monde du théâtre), Angélique Ionatos (chansons grecques), Ann Gaytan (qui chanta Leo Ferré), Yolande Moreau (prix du rire au festival de Rochefort)... La programmation de septembre 1983 à janvier 1984, comprendra des rencontres avec le public, des récitants qui évoqueront des auteurs français, suisses, canadiens, belges et africains de renom; un hommage à Jean Cocteau, artiste animateur et poète généreux; plusieurs lundis spécialement réservés à l'œuvre profonde de Marguerite Yourcenar; la découverte du théâtre d'Evelyne Wilwerth, avec la pièce « Gil et Giroflée; un trio de musique baroque; de la musique de Noël ancien; deux jeunes musiciens du jazz belge dans des improvisations et des compositions personnelles; une soirée consacrée aux femmes compositeurs belges.

Ainsi, abandonné temporairement par les poètes, musiciens et artistes en tous genres, l'ancien estaminet de l'Estrille du Vieux Bruxelles a repris, depuis 1981, ses traditions de spectacles éclectiques de naguère.

#### CONTACTS AVEC L'ENVIRONNEMENT URBAIN

*Historiens et architectes ont suffisamment parlé du Grand Sabion ainsi que de l'église de la Chapelle, et de leur exceptionnelle qualité. Lorsque sera achevée l'opération d'urbanisation du quartier de Dinant, la rue de Rollebeek rellera le haut et le bas de Bruxelles sans rencontrer un désert où peu de personnes osent*

s'aventurer le soir, où le programme « parking » a rejeté au second plan tout ce qui concerne le réaménagement d'un quartier qui fut un des plus prestigieux de la ville. En lui redonnant vie, on réanimera en même temps tout un site, ainsi que les établissements qui en font l'agrément, dont le restaurant - théâtre de l'Estrille du Vieux Bruxelles

Les quartiers anciens, bâtis hier pour les hommes d'hier, doivent continuer à vivre pour la population d'aujourd'hui.

## LA RUE DES ALEXIENS

Cette voie publique est le prolongement de la rue de Rollebeek et accuse une forte pente (trente-neuf mètres au-dessus du niveau de la mer, depuis le carrefour de la rue Haute et du boulevard de l'Empereur); son passé puise ses racines dans la topographie du lieu.

Les eaux dévalant du Grand-Sablon et de la Montagne des Géants, se jetaient dans un marais, qui fut utilisé comme fossé de défense lors de l'édification de la première enceinte murale de la ville, au XII<sup>e</sup> siècle. Comme ces fossés se trouvaient souvent à sec, ils prirent le nom de *Droogeheergracht*; ils perdirent de leur intérêt stratégique lors de la construction d'une seconde ligne de défense, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Les échevins de Bruxelles cédèrent aux arbalétriers de Saint-Georges la majeure partie des terres asséchées, qui furent dès lors employées comme terrain d'exercices, le tir s'effectuant contre la muraille des fortifications abandonnées.

Un certain Jean Colay, patricien de la ville, céda, en 1368, une propriété située entre le fossé et la rue d'Accolay, parallèle à la rue des Alexiens. L'ordre des Alexiens - communauté laïque appelée à l'origine bogards ou lollards - se consacrait aux soins aux malades, aux fous et aux jeunes délinquants. Les Alexiens bâtirent leur couvent à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui les restes de l'ancien bâtiment des *Hospices réunis*. Le 14 octobre 1462, ils abandonnèrent le tiers-ordre de Saint-François pour suivre la règle de Saint-Augustin. En 1790, le couvent servit de prison d'Etat; en 1792, de lieu de détention et de correction.

L'ordre des Alexiens fut supprimé en 1796, ses membres quittèrent leur couvent le 27 novembre de la même année.

En 1803, on plaça « aux alexiens » les pensionnaires des quatre hospices de la ville (les hospices *Van der haegen*, *le Calvaire*, *les Douze apôtre*, *Saint-Christophe*) qui, en 1805, groupaient cinquante et un vieillards. En 1818, cette population comptait cent trente personnes âgées, dont des incurables soignées auparavant à Saint-Pierre. L'hospice, devenu trop exigu et délabré, fut réuni à l'hospice du Bégulinage. En descendant la rue des Alexiens, à gauche, se voient les restes de l'ancien bâtiment des *Hospices Réunis*, élevé en 1829 selon les plans de l'architecte Henri Partoes (1790-1873), à l'intention de femmes de la petite bourgeoisie, âgées au moins de cinquante ans. L'entrée de l'établissement, ainsi qu'un important fragment de l'immeuble, attire l'attention. Sur la porte on remarque l'indication *Hospita XX in uno MDCCCXXX*. Sur les portes des chambres des pensionnaires, on lisait les noms des fondations faites en ces lieux par les familles patriciennes de Bruxelles. La plus ancienne remontait à RIKELDIS (1148). Un nouvel édifice, équipé d'installations modernes, a été inauguré en 1980, la première pierre ayant été posée le 21 novembre, comme l'indique une plaque commémorative fixée à l'entrée du bâtiment dont, hélas, les inscriptions en lettres dorées sont effacées.

L'histoire de la rue des Alexiens est étroitement liée à celle du *Jardin Saint-Georges*, celui-ci appartenant au *Petit serment des Arbalétriers*, dédoublement du *Grand serment de Notre-Dame* (1213). Les arbalétriers cédèrent au Gouvernement, en 1696, tout le terrain depuis la rue de Dinant jusqu'à la Steenpoort. Après le bombardement de 1695, l'Electeur Emmanuel - Maximilien avait posé la première pierre de la place de Bavière (depuis 1918, place de Dinant). Le bâtiment du *Petit serment des arbalétriers*, construit par l'architecte Guillaume De Bruyn (1649-1719), imitait les édifices Italiens, notamment de Palladio (1508-1580): pilastre unique ou colonne unique engagée s'élevant, soit sur toute la hauteur de la construction, soit sur la hauteur des étages supérieurs. Cet ordre, dit colossal, se retrouve, à Bruxelles, à la Grand-place (Maison des Brasseurs, Maisons des Tailleurs, Maison des ducs de Brabant). La façade de la maison était décorée des armes de la Confrérie, de la statue de Saint-Georges, des écussons des lignages. La grande



Rue des Alexiens. Le nouvel immeuble (1980) des Hospices Réunis.

salle de l'édifice s'ornait de tableaux figurant des scènes de la vie et du martyr du saint patron des arbalétriers. On y exposait l'arbalète qui servit à Marguerite de Parme, gouvernante générale des Pays-Bas, à abattre l'oiseau. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le *Jardin de Saint-Georges* fut transformé en une guinguette, qui acquit une certaine réputation parmi les Bruxellois. Au mois de décembre 1789, les insurgés y établirent leur quartier général; les déserteurs belges des régiments autrichiens y trouvèrent refuge. Le lieu fut dénommé *Jardin de la Révolution*, et la rue des Alexiens devint la *rue de la Révolution*. Quant à la rue de Bavière, toute proche, on la baptisa *rue de la Fraternité*. L'immeuble, après avoir été vendu comme bien national et transformé au début du XIX<sup>e</sup> siècle, abrita un petit théâtre et des «bains minéraux», selon la mode du temps. En 1844, le lieu, chargé d'un curieux passé, fut acquis par un particulier. En 1846, ce personnage y transféra l'école dominicale gratuite de la paroisse de la Chapelle.

En face du bâtiment ayant appartenu au Serment des arbalétriers, s'élevait la *Petite Boucherie*. La grande Boucherie du Marché-aux-Herbes ne prit le qualificatif de «Grande» qu'après la construction de la Petite Boucherie. Cette dernière fut dessinée par l'architecte Corneille Van Nerven. Les installations comportaient trente et un bancs; sur la façade de l'immeuble figurait l'inscription HISPANIE MONARCHA CONDEBAT. Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas de 1744 à 1780, passionné d'art, de mécanique, d'industries nouvelles, transforma la *Petite Boucherie* - peu fréquentée - en un lieu où s'assemblèrent les membres du *Concert Bourgeois*, que l'on distinguait ainsi du *Concert Noble*, situé rue Ducale. Ils donnèrent leur premier concert le 3 novembre 1756.

La *Société des Beaux-Arts* acquit le bâtiment en 1824; une dizaine d'années plus tard, la société ayant été dissoute, l'édifice fut converti en synagogue (1833), qui, jusqu'à cette époque, se trouvait rue de la Blanchisserie. Les Juifs se rendirent rue de Dinant jusqu'en 1875, date de la construction du temple de la rue de la Régence.

Libéré une nouvelle fois, le vieux bâtiment hébergea les adhérents au Jeune parti socialiste, qui émigrèrent ensuite place Emile Van der Velde, dans un édifice construit par Victor Horta, en 1899, aujourd'hui détruit. La *Petite Boucherie* fut démolie en 1955.



Portail d'entrée du bâtiment ancien des Hospices Réunis, portant l'inscription Hospitia XX In uno MDCCCXXX. A droite, l'immeuble neuf.

C'est avec mélancolie que l'on évoque les fastes, heur et malheur, de ces bâtiments, qui jouèrent un rôle de premier plan dans l'histoire de la ville. Le quartier, tel qu'il se présente actuellement, fait peine à voir. Des habitations délabrées - pour la plupart abandonnées - se partagent un terrain, entaché de débris, à des parkings publics ou privés.

Le jardinnet de la place de Dinant constitue une première amorce de la rénovation d'un quartier qui, au XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, était le plus moderne de Bruxelles.

En 1832, les frères de la doctrine chrétienne édifièrent à l'emplacement de l'ancien Jardin Saint-Georges, rue des Alexiens, les bâtiments devant servir à l'école *primaire Sint-Joris*. Ceux-ci furent reconstruits en 1960, par l'architecte L. Van Mechelen.

Le vaste édifice de la *clinique César Depaese* donne une allure moderne au bas de la rue et participe à son animation, tandis que l'estaminet à l'enseigne de la *Fleur en Papier doré*, local folklorique où se rencontrent des peintres et des poètes, reste assoupi et se plaît en dehors du temps. A l'intérieur de la vieille maison, des images anciennes, des inscriptions poétiques, des citations philosophiques, des cadres vermoulus, s'efforcent de ranimer l'autrefois.

#### LA RUE DE VILLERS

Appelée jadis rue aux Chats, la rue de Villers dut une partie de son prestige à l'abbaye qui y avait son refuge. Le numéro 29 est une habitation de style du XVII<sup>e</sup> siècle, entièrement reconstruite en 1981. L'ancien porche provient de l'impasse des Ardoises, selon une inscription apposée sur la façade de l'immeuble.

Derrière cette maison, brillante comme un sou neuf, se profile un tronçon restauré des remparts de la première enceinte. Ce fragment de mur se prolonge jusqu'au garage de la firme *Coloprint*, dont la présence en cet endroit historique a été maintes fois dénoncée par les amoureux du Vieux Bruxelles. Par ailleurs, la même entreprise occupe la maison formant angle avec le garage. Le numéro 9 - souvent cité pour le boulet incrusté dans la façade de la maison, souvenir du bombardement de 1695 - est une modeste habitation ouvrière abandonnée tombant en ruines.

Un important immeuble portant le nom de l'entreprise commerciale De Meulenaer côtoie la belle maison du XVII<sup>e</sup> siècle, sise au coin de la rue de Villers et de la rue du Chêne. Datée de 1697, elle est agrémentée d'un pignon à volutes et surmontée d'un fronton triangulaire. Auberge très fréquentée à l'époque de sa construction, ce bâtiment s'élevait près de deux points de la ville particulièrement animés par le passage des chariots et des piétons : la place Vieille-halle-au-blé et la Grand-Poste aux lettres des princes de Tour et Tassis, installée pour lors dans l'actuelle Maison patriecienne, rue du Chêne, n° 10.

L'ancienne auberge Saint-Jean-Baptiste est riche de souvenirs. Philippe Schott, dernier propriétaire particulier de l'édifice, racontait qu'enfant il accompagnait ses parents à l'estaminet. On y mangeait des œufs durs et des mastelles (petites couques rondes et plates, de farine de froment, percées d'un trou, et parfois épicées). Avant 1914, des colporteurs vendaient ce gâteau dans les cafés. La friandise était transportée dans de vastes paniers à compartiments où se logeaient des œufs durs, des couques, des crabes, et les crevettes qui accompagnaient la dégustation de bières locales. Au cours des repas familiaux, on trempait les mastelles dans du lait, du chocolat, de la bière ou de la soupe.

En 1942, à l'âge de 57 ans, l'artiste-peintre Philippe Schott eut la joie d'acheter le bâtiment de l'ancienne auberge, auquel le rattachaient tant de souvenirs de jeunesse. Il y plaça sa collection d'œuvres d'art et l'étendit jusqu'à en faire un musée. Vivant en solitaire, il légua ses biens à la Ville de Bruxelles, qui en hérita à la mort du mécène, survenue en 1964. Avant de quitter la rue du Chêne, jetons un regard sur le n° 6 de la rue de Villers, immeuble à redent daté de 1700. A côté, une construction à gradins portant l'enseigne *Café Pouchkine*.

Revenons sur nos pas afin de jeter un dernier coup d'œil sur le mur d'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle de la rue de Villers. La tour resta longtemps utilisée en tant qu'habitations et constituait une annexe de la maison portant le numéro 29 - dont il vint d'être question - qui appartient à la Ville de Bruxelles. La tour fut transformée de nombreuses fois, au cours des âges, par ses habitants successifs. En dépit de sévères mutilations, les dégâts ne paraissaient pas irrémé-

diabiles. La démolition de l'habitation, croulant de vétusté, permit à l'architecte de la Ville, Jean Rombaux, de restaurer la tour et une importante portion des remparts. Aujourd'hui le sommet de la tour présente une terrasse dominée par un chemin de ronde, auquel conduit un escalier de pierre établi à ciel ouvert. Les pierres de remplacement sont d'origine et furent trouvées sur place, avant d'être taillées selon le mode pratiqué au XII<sup>e</sup> siècle.

#### PLACE VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ

Construite au XIII<sup>e</sup> siècle, la halle servait à emmagasiner les grains, en cas de disette. L'édifice fut acquis par la ville en 1626 et démoli par la suite. Le marché aux grains, installé au Fossé-aux-Loups, était très fréquenté, notamment par les paysans des environs, entrés dans la ville par les portes de Louvain, de Schaerbeek, du Rivage et de Flandre.

La circulation y resta très intense, au point que la sécurité des piétons, fut souvent remise en question. Le lieu subit de graves dommages lors du bombardement de 1695. La place et ses immeubles durent être entièrement reconstruits.



*La Petite-Boucherie, plus tard la Synagogue, rue de Baytère. Extrait de l'ouvrage Bruxelles à travers les âges, par Louis Hymans, T II, p. 83.*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la place Vieille-halle-au-blé était animée par l'arrivée et le départ de lourdes et bruyantes diligences venant, ou partant, pour diverses villes des provinces belges ou des pays voisins.

La place, telle qu'elle se présente aujourd'hui, a quelque chose de contrarié et de sévère. Seuls quelques immeubles témoignent de sa gloire passée. Le n° 31, *den Hoorne* (le Cornet), est daté de 1696. Par les bandes saillantes verticales et horizontales de sa façade, l'édifice fait songer à une construction en colombage; dans le gâble subsistent des traces d'anciens gradins; une sculpture usée figure un cornet. Le n° 30, *in den Gulden Sterre* (à l'Etoile d'Or), a conservé son gâble primitif, avec couronnement triangulaire ou un achèvement cintré. La porte cochère présente un mélange de style gothique et d'architecture classique. L'Etoile d'Or fut une hôtellerie à cour intérieure à arcades d'où les voyageurs partaient en diligence pour Mons, Namur, Ath, Tournai, le Luxembourg, la France, l'Allemagne ou la Suisse. Le n° 29, *in den Gulden Sleutel* (à la Clé d'Or), a des pilastres en façade, qui délimitent toute la hauteur de l'immeuble. Le n° 27, *in den Coninck van Spagnien* (au Roi d'Espagne), possède un pignon à gradins, ornement qui apparut dans nos villes dès le XV<sup>e</sup> siècle et se répandit au siècle suivant pour se maintenir au XVII<sup>e</sup> siècle mêlé au gâble à volutes du baroque flamand. De l'auberge du Roi d'Espagne, les courriers filaient bon train en direction d'Enghien, de Ath et de Tournai. Les numéros 26, 25 et 24 de la place formaient autrefois un seul et même immeuble. Le balcon est en style Louis XIV. De l'autre côté de la place, les numéros 41 et 46 possèdent des pignons à volutes; le numéro 36 une façade à pilastres et le numéro 38 une façade intéressante.

L'administration a placé, tout récemment, une fontaine à quatre jets fixée sur un socle en pierre bleue, rappelant les monuments du genre, autrefois nombreux sur les places et carrefours de Bruxelles.

#### LA RUE DE L'ESCALIER

Appelée, avant le XV<sup>e</sup> siècle, *boven 't Carenhuys* (plus haut que la halle - au-blé), la pente rapide de cette courte rue donne

accès à la place. Bordée jadis de maisons à pignons, la rue de l'Escalier connut un sort meilleur que celui que le destin lui a récemment infligé. En 1918, les religieuses de l'abbaye de Forest y avaient leur refuge: elles le conservèrent pendant plus de deux siècles, avant leur départ pour une nouvelle institution du genre, située rue Haute. Néanmoins, elles conservèrent leur ancienne propriété, entièrement réédifiée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et baptisée *Luxembourg*. A côté du refuge se trouvait l'*hôtel de Saint-Pol*, voisin de l'*hôtel de Liedekerke*. Enfin, l'auberge de la *Porte Rouge* possédait une belle entrée de style Louis XVI.

#### LA STEENPOORT ET SA TOUR DITE ANNEESSENS

La *Steenpoort*, porte fortifiée de la première enceinte, occupait le carrefour de la rue d'Or et de la rue de l'Escalier (aujourd'hui du boulevard de l'Empereur et de la rue de l'Escalier). Elle fut désaffectée dès le XV<sup>e</sup> siècle et servit de prison (*steen*, pierre, signifie également prison) jusqu'à l'époque de sa démolition, en 1760. La *tour dite Anneessens* était une dépendance de la *Steenpoort*, avec laquelle elle correspondait par un étroit passage. Selon la tradition,



Rue de Villers. Fragment restauré de la première enceinte urbaine du XIII<sup>e</sup> siècle.

François Anneessens, fabricant de chaises, doyen du métier des Quatre Couronnés, et défenseur des anciens privilèges, y aurait été interné. Anneessens fut décapité le 19 octobre 1719, en présence d'une foule éploquée. Son souvenir est resté vivace dans les chroniques de la ville. La tour a été restaurée, ainsi qu'un fragment de rempart, en 1957. Une plaque commémorative rappelle l'intérêt archéologique du lieu.

La disparition de la Steenpoort permit l'édification d'immeubles à pilastres, grâce à l'intervention pécuniaire de quelques métiers, de particuliers et de la commune. Sur l'un des édifices on lisait le chronogramme TANDEM PULCHER FACTUS (enfin embelli). Ces constructions furent démolies en 1957, lors de la modernisation des voies carrossables.

Devant la Steenpoort se dressait une fontaine monumentale, la plus belle de Bruxelles, édiflée au XVI<sup>e</sup> siècle et achevée en 1682. Elle laissait couler l'eau en quatre jets tombant dans une coquille, puis l'eau chutait dans deux bassins superposés. Cette fontaine obstruait la circulation, à laquelle elle fut sacrifiée dès 1825.

Bien modeste, cette mélancolique fontaine à quatre minces jets d'eau, surmontant un socle de pierre à trois étages (fondries Demol, à Bruxelles), que la Ville a installée récemment, face à l'Estrille!

#### EN POSTFACE

L'environnement de l'Estrille m'attire depuis ma jeunesse: la grandeur anecdotique du Grand Sablon et de sa vénérable église, les rues au passé attachant qui les ceinturent, la vie populaire de la rue Haute et de ses impasses aux jolis noms, la bonhomie de la Marolle, l'église si curieuse et combien intéressante de Notre-Dame-de-la-Chapelle; enfin, la magie de l'antique estaminet qui ne saurait aujourd'hui susciter des regrets, puisqu'elle se poursuit grâce aux *Spectacles Charles Kleinberg*.

# De-ci de-là...

## Jean de Nivelles

Voici pour égayer vos belles soirées de fin de saison une chanson populaire bien de chez nous:

Allegro

1 Quand Djean Djean est des km du A re l'oe de Vous a vint He big  
2 A don el vau de Na mne Ed ca-nuo in grand li nur A si ma  
3 Et pro-mi en stont! Mi tron Il a tout in grand biadon Et vol bi p

*f non legato* *rit*

1 pa-lé-rem Pour se vi ee L'and les djean Vin Djean Djean Vin Djean Djean  
2 et sam-beur Des gre-no-diers a lin laur  
3 ruqua a ee-l' On d'ont Cou il est bi stont

C'est par ce nom de Nivelles Vie Djean Djean Vie Djean Djean C'est par ce nom de Nivelles

Extrait de: «Chansons Populaires des Provinces Belges» par Ernest Closson, Bruxelles, Schott Frères, 1905.

Qui fut ce Jean de Nivelles, nul ne le sait vraiment. On parla d'un seigneur de Montmorency (XV<sup>e</sup> s.) mais il est plus probable que la dénomination de Jean ou Djean-Djean ne soit qu'une désignation familière et plaisante (comme le Jacques).

L'existence de ce héros nivellois se perd donc dans la nuit des temps. Quoi qu'il en soit toutes les chansons qui s'y rapportent sont pleines de bonne humeur et de verve moqueuse :

« Hay avant, Jehan de Nivelles.  
 Jehan de Nivelles a deux housseaux  
 Le Roy n'en a pas de si beaux;  
 Mais il n'y a pas de semelle.  
 Hay avant, Jehan de Nivelles.

Ce texte qui semble être un des plus anciens où il est question de Jean de Nivelles, est une chanson de « La Farce des deux Savetiers », pièce de théâtre du début XVI<sup>e</sup>.

Les couplets qui suivent sont de la 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la mélodie présente une analogie étonnante avec la célèbre chanson française Cadet-Rousselle, née au XVIII<sup>e</sup> siècle :

Jean de Ni - velle a trois en - fans, Jean de Ni -  
 velle a trois en - fans, Dont il y en a deux mar -

chands, Dont il y en a deux mar - chands, L'autre es -  
 cu - re la vais - sel - le, Hay a - vant, Jean de Ni -  
 vel - le, Hay, Hay, Hay a - vant, Jean de Ni -  
 velle est un ga - lant.

I	II
Jean de Nivelles a trois enfans ( <i>bis</i> ) Dont il y en a deux marchands ( <i>bis</i> ) L'autre escure la vaisselle; Hay avant, Jean de Nivelles, Hay hay hay avant, Jean de Nivelles est un galant.	Jean de Nivelles a trois chevaux Deux sont par monts et par vaux Et l'autre n'a point de velle ( <i>sic</i> ) : Hay avant, Jean de Nivelles, Hay hay hay avant, Jean de Nivelles est un galant.

III

Jean de Nivelles a trois beaux chiens  
 Dont il y en a deux vaut-riens  
 L'autre fult quand on l'appelle :  
 Hay avant, Jean de Nivelles,  
 Hay hay hay avant,  
 Jean de Nivelles est un galant.

IV	V
Jean de Nivelles a trois gros chats L'un prend souris, l'autre rats L'autre mange la chandelle : Hay avant, Jean de Nivelles, Hay hay hay avant, Jean de Nivelles est un galant.	Jean de Nivelles a un valet S'il n'est pas beau, il n'est pas laid. Il accoste une pucelle : Hay avant, Jean de Nivelles, Hay hay hay avant, Jean de Nivelles est triomphant.

Afin d'en connaître davantage voir en notre bibliothèque :

- « Le Jacquemart Djean de Nivelles », par Charles Gheude dans « Le Folklore brabançon » n° 31-32 de 1926-1927, p. 178.
- « Le cycle de Jean de Nivelles », d'Oscar Colson dans « Annales de la Société Archéologique de l'Arrondissement de Nivelles », Tome VIII, 1907.

## Bibliographie

### ANDERLECHTENSIA

Bulletin trimestriel du Cercle d'Archéologie, Folklore et Histoire d'Anderlecht, septembre 1983, n° 29.

- Histoire archivale de la Maison d'Erasmus, par Marcel JACOBS.
- Les princes de la maison de Bourgogne-Valois et notre contrée, par L. RUBIN.
- Bribes de notre passé. Kiekjes uit ons Verleden: Une réception royale en 1832. Een koninklijk onthaal.
- Marché annuel, séance du 8 avril 1824; Jaarmarkt. Zitting van 8 april 1824.

### CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

Bulletin trimestriel, juillet 1983, n° 145.

- L'évolution d'un corps de police urbain: la police de Bruxelles (de 1831 à 1914), par Luc KEUNINGS.
- La crise des finances locales, par Claude PREUDHOMME.
- 1830: le général Howen dessine Namur, par André LANOTTE.

### ENTRE SENNE ET SOIGNES

Revue trimestrielle publiée par la Société d'Histoire et de Folklore d'Iltre et environs, 1983, XLIV.

- Les sobriquets à Virginal, par Jean-Paul CAYPHAS.
- Promenade à Braine-le-Comte, par Georges GILMANT.

### FONDATION MARINUS

Bulletin trimestriel, 1982, n° 4.

- Notre colloque du 12 décembre 1982: le folklore des pierres, par Albert DOPPAGNE.

- Légendes de saints bergers dans le nord-est de la France, par Colette MECHIN.
- Réflexions à propos des musées locaux, extrait de «Musées locaux» par Albert MARINUS, 1939.

### HAINAUT TOURISME

Période bimestrielle, 1983, n° 219.

- En vue du 400<sup>e</sup> anniversaire du «Festin» de Lessines, par Joseph DELMELLE.
- L'exposition «masques d'Afrique» au musée international du carnaval et du masque de Binche, par Michel REVELARD.
- Montigny-le-Tilleul ou les «confins boisés», par Roger FOULON.
- Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre (1314-1369), par Karl PETIT.
- Meslin-l'Evêque, où Fénelon résida, par Louis SAROT.
- Un tramway pittoresque: le Vicinal historique Lobbes-Thulin.
- Jean Leleup, ses chasseurs et la retraite de la colonne de Bouvignes à travers le Hainaut, par Jean GODET.

### INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES - DE MIDDELAAR TUSSEN DE GENEALOGISCHE NAVORSERS

Revue bimestrielle, 1983, n° 226.

- La famille Dierckx, branche de Turnhout, par le baron Jean-Raymond de TERWANGNE.
- Souches et familles diverses du nom de Hamoir (suite) par E. NIFFLE-ANCIAUX de FAVEAUX, Baron RUZETTE et HAMOIR.
- La famille van Vyven de Zélande, par dr. Jacques van VYVE.
- Les quartiers d'ascendance d'Emile Francqui (1863-1935), par Guy WALTENIER.
- Brabant, un Lalaing à Louvain dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, par Jean CASSART.

## LE PARCHEMIN

Bulletin bimestriel, mai-juin 1983, n° 225.

- Une famille de maîtres de forges au duché de Luxembourg. Les comtes D'Ansembourg et leurs châteaux, par Chevalier Xavier de GHELLINCK VAERNEWYCK.
- Ligne des seigneurs de HEYSDORF dite de DOMMELDANGE (éteinte dans les mâles en 1786 et définitivement en 1870, texte du baron Roland d'ANETHAN.
- Propos généalogiques autour de nos beaux portraits de famille, par dr. Hubert RONSE de CRAENE.
- Héraldique vivante, de BARSY, par Hervé DOUXCHAMPS.

## RIF TOUT DJU

Revue mensuelle, septembre 1983, n° 266.

- Vic Vanderbecq, magie de l'aquarelle, par Edmé PENING.
- Figure d'ancien: l'abbé Eugène Anciaux (1873-1939), par Abbé Victor SALMON.
- 1914-1918 les services patriotiques de six bourgmestres nivellois, par Louis GENTY.
- Escapade pédestre de Thines à... Thines en contournant le bois d'Houtain-le-Mont, par Willy ROCHER.
- Souvenirs de la résistance. De Gouy-lez-Pieton à Nivelles: l'armée secrète, l'abbé Minne et Guillaume Lermigneau.

## WAVRIENSIA

Revue bimestrielle, 1983, Tome XXXII, n° 3.

- Walhain-Saint-Paul. La seigneurie de Walhain au bas moyen âge et au début des temps modernes, par C. RIDDERBEECKS.
- Wavre. Quelques objets néolithiques remarquables du musée, par Michel FOURNY.
- Limelette. Une nomination de mambours au XVII<sup>e</sup> siècle.